

Année 2021

Edition janvier 2022

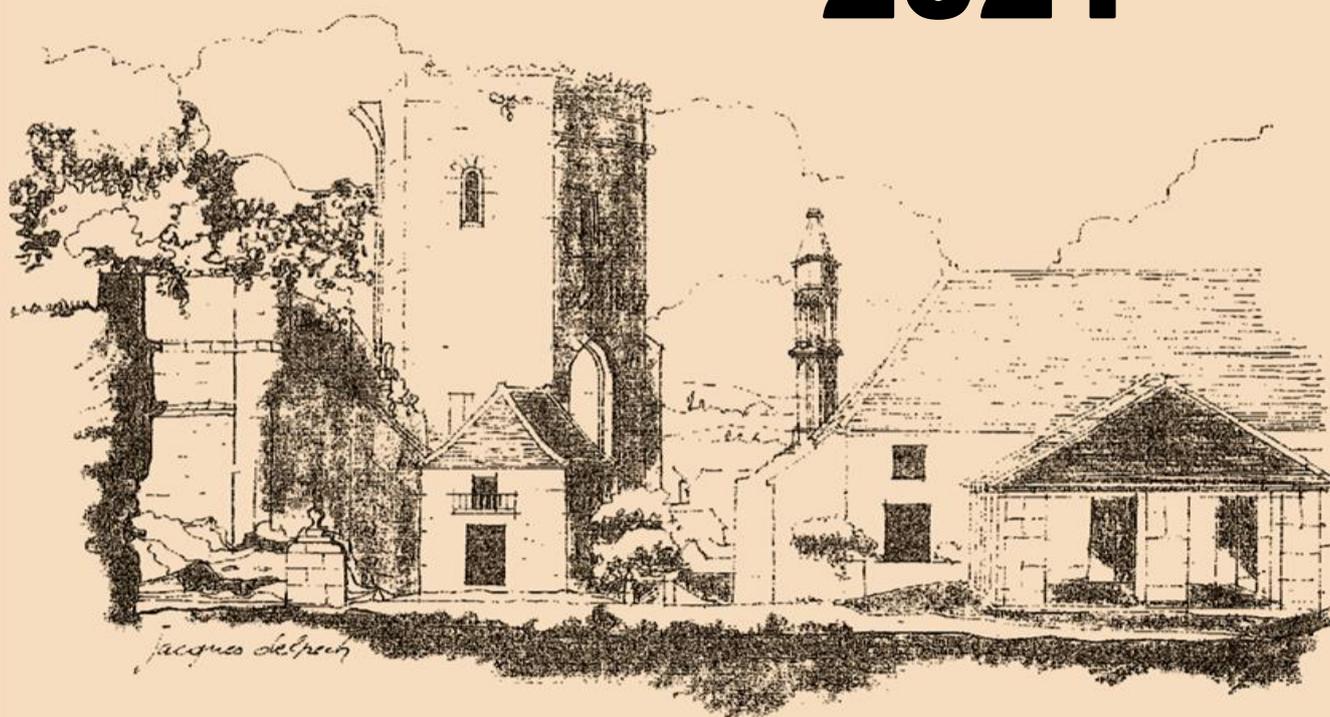
Bulletin municipal



C A R L U X

dialogues

2021



Consultable sur : www.carlux24.fr



CARLUX joli village du Périgord noir

où restent des traces des guerres de Cent ans et de religion,
se situe dans la vallée de la DORDOGNE.

Altitude : 85 à 260 mètres
639 habitants

1,500 km de la rivière Dordogne.

15 km de Sarlat (Pays de La Boétie)

8 km du château de Fénelon

15 km de l'autoroute Paris Toulouse (Autoroute A20)

30 km de l'axe routier Bordeaux-Clermont-Ferrand-Lyon (Autoroute A89)

15 km de la gare S.N.C.F. de Souillac (ligne Paris-Toulouse)

15 km de la gare S.N.C.F. de Sarlat (ligne Sarlat-Bordeaux)

20 km de l'aéroport Brive-vallée-Dordogne

(<http://www.aeroport-brive-vallée-dordogne.com/>)

Piste cyclable, voie verte, vélo route Sarlat-Cazoulès sur la commune.

Équipements collectifs

Foyer Seyral salle de réunion

Salle polyvalente équipée (salle des fêtes)

Place des Platanes (Boules, Spectacles plein air, ...)

Terrain de sport

Chemins pédestres : GR6, nombreux circuits de randonnées (PDIPR)

Parcours VTT balisés

Commerces itinérants

Poissonnerie

Boucherie

Zone Artisanale de Rouffillac

Chausse TP

3D concept paysage

Artisans

Delhorbe Plomberie chauffage

Services au public

Agence Postale communale

Maison du tourisme Pays de Fénelon

Gare de Carlux Espace DOISNEAU

Maison de services au public

Gendarmerie

Commerces

Libre service Proxi

Halle paysanne

Boulangerie

Cafés restaurants

Hôtels

Pizza Big-Good

La ferme de la Chapelle

Maison médicale

Médecin

Ostéopathes

Kinésithérapeute

Psychanalyste

Hypnothérapeute

LE MOT DU MAIRE	4
LA VIE MUNICIPALE	5
Le Conseil municipal 2020-2026	5-6
Les services municipaux	6
Le budget 2021 L'état civil	7
Le mot des gendarmes	8
Elections, cartes d'identité, recensement	9
Maison de services au public et l'école	10-11
Le CIAS, Mission locale, Croix rouge, Entraide cancer	12-14
LA VIE DE LA COMMUNE	15
Les vœux 2021, Les cérémonies 2021	15
LA VIE DU PATRIMOINE	16
Réalisations au cours de l'année	16-17
Informations	18-20
Journées européennes du patrimoine	21
La Pierre Angulaire	21
Citoyenneté et voisinage	22
La salle polyvalente (<i>équipements et tarifs</i>)	22
Adressage et PLUI	23
L'INTERCOMMUNALITE	24
La Communauté de communes du Pays de Fénelon	24
La ronde des villages	24
Les chenils intercommunaux	25
Carlux en ZRR et assainissement collectif	25
Le SICTOM	26
LA VIE CULTURELLE	27
Calendrier des festivités 2022	27
Rétrospective 2021	28-29
LA VIE DES ASSOCIATIONS	30
ANNONCEURS	40

SOMMAIRE

Rédaction et Impression
Mairie de Carlux

Publication Mairie de Carlux
Janvier 2022

Responsables :
Michel Lemasson
Jean Albenque

Photos et textes :
Daniel Aumont
Jean Albenque
Janine Charrier
Odile Couronné
Philippe Ente
Stéphanie Charron
Marie-Laure Ferber
Michel Lemasson
Nadia Garrigue
Jean-Louis Rouet
Laurence Espinet

Mairie : 05 53 29 71 08

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h 30 h à 12 h et 14 h à 17h 30

Jeudi : fermé au public

Mail : mairie.carlux@wanadoo.fr



Le mot du Maire

Chères Carluciennes, chers Carluciens,

Chères amies, chers amis,

L'année 2021 tire sa révérence encore dans un contexte sanitaire très particulier dont on a peine à voir l'issue. La pandémie perturbe notre vie quotidienne depuis plus d'un an et nous savons d'ores et déjà que cela durera au moins jusqu'à fin juillet 2022.

Nous devons faire preuve de civisme pour se protéger nous-même et protéger les autres en espérant que cela nous permette d'éviter des mesures d'isolement dont nous avons tous souffert lors des trois confinements. Encore plus qu'à l'accoutumée, la municipalité ne ménage pas ses efforts et ses attentions notamment envers les plus fragiles pour intervenir en cas de besoin, vous aider et vous soutenir. C'est notre vocation d'être au plus près de vous.

Comme vous le savez depuis plus de deux ans nous œuvrons pour concrétiser la construction d'un multiple rural : commerce de proximité utile et indispensable pour notre commune. Nous avons choisi le lieu qui nous semble le plus opportun. Nous sommes à présent confrontés à l'administration, en l'occurrence l'ABF (Architecte des Bâtiments de France), qui ne valide pas notre projet architectural (toiture, façades). Néanmoins nous espérons que nous parviendrons à une suite favorable très prochainement pour poser la première pierre en 2022.

Dans ce contexte insolite et difficile je ne peux d'ailleurs que regretter la mise à mal des services publics et la carence du soutien des services de l'Etat. C'est un choix qui a été fait dans les hautes instances mais nous constatons à notre niveau que tout devient très compliqué : autant pour vous que pour nous les élus.

A Carlux, nous pouvons nous prévaloir de la Maison Relais des Services Au Public qui permet aux usagers d'être aidés dans leurs démarches administratives dématérialisées.

Ce service que nous avons mis en place depuis quinze ans est grandement apprécié et nous en sommes très fiers.

Je vous propose de revoir la rétrospective de l'année 2021 dans l'édition du bulletin municipal au gré des rubriques habituelles. Comme chaque année je tiens à remercier chaleureusement mon équipe municipale, tous les agents communaux et les bénévoles des associations pour leur dévouement et le travail accompli.

Je vous souhaite que les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An soient synonymes de convivialité et de retrouvailles entourés des vôtres.

Au nom du conseil municipal, je formule les meilleurs vœux, de joie et de santé pour vous et vos proches pour l'année 2022.

André ALARD

LA VIE MUNICIPALE

Le Conseil municipal 2020 - 2026

André ALARD

Maire

Michel LEMASSON

1^{er} Adjoint

Odile COURONNE

2^{ème} Adjoint

Guy SAULIERE

3^{ème} Adjoint

Jean-Claude DELHORBE

4^{ème} Adjoint

Janine CHARRIER

Jean-Charles DAGES

Philippe ENTE

Marie-Laure FERBER

Jean ALBENQUE

Stéphanie CHARRON

Lyse FERBER

Frédéric FERREIRA

Johan LOUBRIAT

Simon SALIGNE



Délégués aux organismes externes :

	Titulaires		Suppléants	
S.I.C.T.O.M. du P.N.	Marie-Laure FERBER	Jean-Claude DELHORBE	Lyse FERBER	Johan LOUBRIAT
S.D.E. 24	Michel LEMASSON	Jean ALBENQUE	<i>André ALARD</i>	<i>Jean-Claude DELHORBE</i>
SYNDICAT AERODROME DOMME SARLAT	Johan LOUBRIAT	Simon SALIGNE	Philippe ENTE	<i>André ALARD</i>
SYNDICAT IRRIGATION PRATS DE CARLUX	Guy SAULIERE	Jean ALBENQUE	<i>Jean-Claude DELHORBE</i>	<i>André ALARD</i>

Délégués Commissions Intercommunales C.C. Pays de Fénelon :

Délégués au Conseil Communautaire : André ALARD et Michel LEMASSON

	Économie, aménagement de l'espace et Urbanisme	Voirie Communautaire	Petite enfance, jeunesse, sport	C.I.A.S. CARLUX (CCF)	Communication, culture, tourisme	Santé, numérique, services publics	Évaluation des transferts de charges	Environnement, rivière GEMAPI	SMETAP	S.I.A.E.P. CARLUX	Comité de pilotage de la piste cyclable
Tit	Jean ALBENQUE	André ALARD	Marie-Laure FERBER	Odile COURONNE	Janine CHARRIER	Odile COURONNE	Marie-Laure FERBER	André ALARD		André ALARD	Johan LOUBRIAT
Sup	Jean-Claude DELHORBE	Jean-Claude DELHORBE	Simon SALIGNE	Marie-Laure FERBER	Johan LOUBRIAT	Marie-Laure FERBER		Jean-Charles DAGES	Michel LEMASSON	Jean-Claude DELHORBE	

Commissions municipales :

	Président	Membres
Action Sociale	André ALARD	O. COURONNE, S. CHARRON, P. ENTE, M.L. FERBER, S. SALIGNE
Agriculture	André ALARD	G. SAULIERE, J.C. DAGES, J.C. DELHORBE, L. FERBER
Bâtiments Communaux	André ALARD	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, L. FERBER, J. ALBENQUE, J. LOUBRIAT, M. LEMASSON
Bibliothèque	André ALARD	P. ENTE, F. FERREIRA
Budget/Finances	André ALARD	M. LEMASSON, J. CHARRIER, O. COURONNE, J.C. DELOHRBE, M.L. FERBER, L. FERBER
Patrimoine/Château	André ALARD	M. LEMASSON, J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, J. ALBENQUE, M.L. FERBER, P. ENTE
Festivités, Sport, Jeunesse, Affaires culturelles, Salle Polyvalente	André ALARD	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, P. ENTE, L. FERBER, F. FERREIRA
Communication	André ALARD	M. LEMASSON, J. ALBENQUE, P. ENTE, J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, F. FERREIRA, J. LOUBRIAT
Location, gestion du matériel	André ALARD	J.C. DELHORBE, J. LOUBRIAT, F. FERREIRA, S. SALIGNE
Urbanisme	André ALARD	J. ALBENQUE, M. LEMASSON, J. LOUBRIAT, J. CHARRIER, G. SAULIERE, J.C. DAGES, F. FERREIRA, J.C. DELHORBE
Tourisme	André ALARD	M. LEMASSON, J. ALBENQUE, J. CHARRIER, P. ENTE, J. LOUBRIAT
Affaires Scolaires	André ALARD	M.L. FERBER, J. CHARRIER, S. CHARRON, S. SALIGNE
Voirie et chemins de Randonnées	André ALARD	J. ALBENQUE, J.C. DAGES, G. SAULIERE, P. ENTE, J.C. DELHORBE, J. LOUBRIAT
Adressage	André ALARD	J. CHARRIER, J.C. DELHORBE, P. ENTE, M. LEMASSON
Ecologie, Environnement, Biodiversité	André ALARD	J.C.. DAGES, S. CHARRON, J. LOUBRIAT, S. SALIGNE, G. SAULIERE

Commission communale des impôts directs :

Commissaires titulaires : Baptiste CLUZEL, Janine CHARRIER, Martine CALMITI, Catherine CHAPOULIE
Jean ALBENQUE, Stéphanie CHARRON.

Commissaires suppléants : Jean-Charles DAGES, Jean-Claude DELHORBE, Sylvain DELAFAITE, Marie-Laure FERBER, Lyse FERBER, Frédéric FERREIRA.

Les services municipaux

Secrétaires de Mairie

Christelle RIETH
Laurence ESPINET



Agent d'accueil

Maison de services au public

Mélanie CHEVAIS



Employés communaux

Cédric BEAUVES,
Fabien PLANCHE

Accueil Agence postale communale

Gautier MASSIN (CDD)

Agent d'entretien bâtiments communaux

Marie CHASTANG (CDI)

Agent d'entretien locaux scolaires

Responsable cantine

Annabelle ANDRIEUX (SVS)*

Aide cantine

Nathalie HERREAL

Surveillante cantine

Nadine NAVES

Agents spécialisés des écoles maternelles

Catherine MULLER, Céline CASTANG (SVS)*

Garderie périscolaire

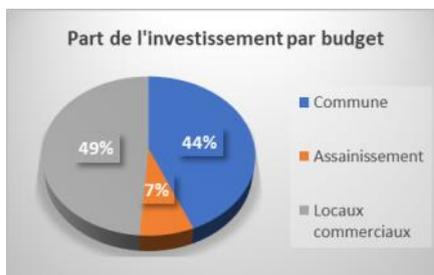
Régine BOURDET (SVS)*

* SVS = Syndicat à vocation scolaire

Le budget primitif 2021

Les prévisionnels des budgets primitifs 2021 ont été votés le 12 avril 2021 et se présentent comme suit :

	Fonctionnement		Investissement		Totaux
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Commune	874 683,54 €	874 683.54 €	443 095,17 €	443 095.17 €	1 317 778,71 €
Assainissement	43 068,00 €	43 068.00 €	75 843,27 €	75 843.27 €	118 911,27 €
Locaux commerciaux	23 413,57 €	23 413.57 €	494 862,25 €	494 862.25 €	518 275,82 €
Total		941 165,11 €		1 013 800,69 €	1 954 965,80 €



L'état civil 2021

Naissances

BARROS	Lino	18 mars 2021	Sarlat-la Canéda
FILLIOL BUNET	Elena	10 mai 2021	Sarlat-la Canéda
MARANGER	Flavie	25 avril 2021	Sarlat-La Canéda
LEGER QUESNEL	Enora	17 novembre 2021	Brive-la-Gaillarde (19)
PONS	Noah	04 décembre 2021	Brive-la-Gaillarde (19)
WOLGARTEN LAURENT	Tobias	14 décembre 2021	Brive-la-Gaillarde (19)



Mariages

Alexandre DAVID & Laura Océane DESPLAT	19 juin 2021
Margaux Sabine Cathie FLORENTIN & Vincent-François Alexis BRUNO	21 août 2021



Décès

MISSOTY	Gérard	31 janvier 2021 à Bordeaux (33)	82 ans
DUCLAUD	Raymond	15 février 2021 à Gourdon (46)	95 ans
MARQUAIS	Roland	01/avril/2021 à Sarlat-la Canéda	92 ans
GALICIER veuve DORISON	Mireille	14 avril 2021 à Sarlat-la Canéda	101 ans
DUCHET	Roger	29 avril 2021 à Sarlat-la Canéda	86 ans
DESCAMPS veuve BELLANCOURT	Monique	10 juillet 2021 à Carlux	95 ans
PONS	Patrick	04 août 2021 à Brive-la-Gaillarde (19)	60 ans
SERRANO épouse GRILLET	Laurette	08 septembre 2021 à Carlux	76 ans
BOUYSSONNIE veuve PECOUYOUL	Jeanne	11 septembre 2021 à Salignac-Eyvigues	94 ans
DELPECH	André	27 septembre 2021 à Carlux	55 ans
GALAUD veuve GARRIGUE	Henriette	30 septembre 2021 à Gourdon (46)	98 ans



Le mot des gendarmes de Carlux

Gendarmerie Nationale



Le mot des gendarmes

Dans la plupart des cas, les vols et les cambriolages sont dus à des oublis, des imprudences ou des excès de confiance, donc :

- Ne pas laisser les clés de véhicule sur le contact même pour de brefs moments.
- Fermer à clé les habitations, les ateliers et les dépendances lorsque vous êtes amenés à vous absenter de votre domicile même pour un temps limité.
- Ne pas communiquer d'informations personnelles sur les réseaux sociaux (lieux de vacances...)
- Ne pas laisser de message sur votre répondeur laissant deviner votre absence prolongée.
- Prévenir vos proches voisins de votre absence, demander qu'ils vous ouvrent les volets régulièrement, et relèvent votre courrier.

- Déposer les objets de valeurs en lieu sûr (Penser à noter leurs caractéristiques et à les photographier)
- Protéger votre habitation (clôture, éclairage par détection, protection par alarme avec alerte sur portable ou via une télésurveillance, et protection par système de vidéo surveillance...).

Pour les commerces les dispositifs suivants sont préconisés pour renforcer la sécurité et éviter ou ralentir l'intrusion.

- Protections mécaniques de type rideau métallique - Pose de vitrages résistants.
- Installation de caméras et ou protections électroniques « détection intrusions » avec éclairage
- clôturer si les lieux sont isolés
- Signalez à la Gendarmerie tout comportement suspect ou comportement ambigu « démarchages de faux artisans, faux sourds et muets, faux agents EDF ou administratifs »

N'hésitez pas à prendre des notes avec les dates et horaires de passage et photos des plaques d'immatriculation. (Toute information pourra servir même ultérieurement).

LE SAVIEZ VOUS

- **OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** : Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, remplir le formulaire en ligne <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033> l'imprimer et vous rendre, muni de celui-ci, auprès de votre brigade de gendarmerie.

- **POUR LES COMMERÇANTS** : Une demande auprès du correspondant sûreté de la brigade de Sarlat peut être effectuée via notre adresse mail pour organiser une rencontre sur site, afin de vous conseiller.

- **FRAUDE A LA CARTE BANCAIRE** : Sur le site <https://www.service-public.fr> utilisez PERCEVAL pour signaler une fraude dans les conditions suivantes :

- Vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire / Vous n'êtes pas à l'origine des achats en ligne / Vous avez déjà fait opposition à la carte auprès de votre banque

- **La pré-plainte en ligne** : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr> Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur, concernant :

- Une atteinte aux biens (vols, dégradation, escroqueries...)
- un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine)

La communauté de brigades de SARLAT-LA-CANEDA, c'est :

La brigade de **SARLAT LA CANEDA** – 05.53.31.71.10
ouverte tous les jours de l'année de 08h30 à 12h00 et de 14 à 19 heures
Dimanche et jours fériés de 09 à 12 heures et de 15 à 18 heures.

La brigade de **SALIGNAC-EYVIGUES** - 05.53.28.66.85
ouverture : le **lundi, mercredi et samedi** de 14 à 18 heures

La brigade de **CARLUX** - 05.53.28.66.80
ouverture : le **mardi** de 14h00 à 18h00 et le **samedi** de 08h30 à 12h00

cob.sarlat-la-caneda@gendarmerie.interieur.gouv.fr

En cas d'urgence composer le 17 pour entrer en communication avec un opérateur de la Gendarmerie.

Avec un échange régulier d'informations, nous parviendrons, gendarmes et population, à lutter efficacement contre la délinquance.

Elections présidentielles et législatives 2022



- **élections présidentielles** : dimanche 10 avril et dimanche 24 avril 2022
date limite d'inscription sur les listes électorales : le 4 mars 2022

- **élections législatives** : dimanche 12 et dimanche 19 juin 2022
date limite d'inscription sur les listes électorales : le 6 mai 2022

Les inscriptions se font en mairie ou en ligne sur le site « service-public.fr », se munir d'une pièce d'identité et de justificatif de domicile.

nouveau : la procuration est possible en ligne via le site « service-public.fr » en s'identifiant avec un code France-Connect, se rendre ensuite en gendarmerie pour faire valider la procuration.

Accueil dans la citoyenneté française

Le 10 décembre 2021 lors d'une cérémonie à Sarlat, Mme la Sous-Préfète a remis le décret de naturalisation à deux de nos administrés.

Installés à Carlux depuis 28 ans, Suzanne READ et Harry NEAL ont vu leur souhait se concrétiser et sont donc enfin devenus français.

La municipalité est fière de la démarche de ce couple anglo-canadien bien connu et largement apprécié pour sa gentillesse et sa grande implication dans les associations de Carlux .

En sollicitant la nationalité française, Suzanne et Harry témoignent de leur confiance en la France qui en retour leur offre ce qu'elle a de plus cher : "**La liberté l'égalité la fraternité**"



Actes d'état civil

Leur délivrance est gratuite, attention aux sites frauduleux.

Cartes nationales d'identité

La durée de validité des nouvelles cartes nationales d'identité est désormais de 10 ans. Cependant, depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité est de 15 ans pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 (sauf cartes établies à des mineurs).

La MAISON DE SERVICES AU PUBLIC de CARLUX :

réalisera la « **pré- demande** » sur rendez-vous pour toutes les demandes de cartes d'identité et passeport (1^{ere} demande et renouvellement), pour ensuite vous rendre dans une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, Sarlat ou Souillac, les plus proches.

Le site internet « service-public.fr » vous informe également des modalités, notamment pour les voyages à l'étranger.

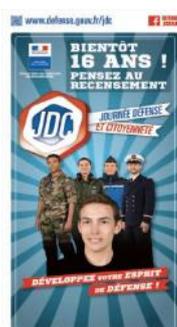
Recensement des jeunes

Centre du service national de Limoges

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, le maire remet une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de la convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).



Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec



le Centre du Service National de Limoges

88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone : **05.55.12.69.92**

Email :

csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Ou consulter le site internet :

<http://www.defense.gouv.fr/jdc>



MAISON de SERVICES au PUBLIC

Place de la Mairie

☎ 05 53 59 19 87

✉ maisondesservicespublics252@orange.fr

Lundi 13h-17h / Mardi 9h-12h30 et 13h30-17h

Mercredi 9h-13h / Jeudi 9h-12h30 et 14h-17h / Vendredi 9h-12h30

Sur rendez-vous

Ce relais local de l'emploi, de l'Administration, des associations, est ouvert à tous pour vous informer ou vous orienter et vous aider au quotidien dans vos démarches administratives (Pôle-Emploi, mission locale, CAF, DIRECCTE, Chambre des métiers...). Initiation informatique, internet, Word, Excel

Ses outils :

2 PC avec accès internet, télécopie, photocopieur, adresses utiles...

La Maison de services au public accueille les permanences régulières de la Mission Locale, l'assistante sociale, de la Croix-Rouge, ...

L'agent d'accueil Mélanie CHEVAIS aide gratuitement les usagers pour les démarches administratives en ligne (cartes grises, pré-demandes cartes d'identité, passeports, permis de conduire, pôle emploi...).

L'agent peut également faciliter certaines démarches : comprendre un document administratif, la rédaction de courrier, aider à la constitution de dossier, exemple pour l'amélioration à l'habitat, dossiers de retraite...

La Maison de Services au Public abrite également : Le CIAS du lundi au vendredi de 8h30 à 17h,

Les assistantes sociales reçoivent les mardi et jeudi matin sur rendez-vous. Tel 05 53 02 07 77

L'école

CONTACTS :

Ecole de CARLUX : Mme JAVOY (directrice)

05 53 29 76 09

Ecole de Cazoulès : 05 53 29 74 89

Ecole de Sainte Mondane : 05 53 30 26 77

Ecole de Saint Julien de Lampon : 05 53 29 77 68

GARDERIE à CARLUX jours scolaires:

Horaires : 7h30 à 8h50 et 16h30 à 18h30 tarif : 1 euro

SYNDICAT à VOCATION SCOLAIRE (S V S) DU CARLUXAIS

Un point sur la situation de notre RPI

A Sainte Mondane (TPS et PS) à noter : la présence pour la durée de l'année scolaire du jeune Kylian HULEUX, en Service Civique qui, tout en se formant, apporte une aide précieuse au fonctionnement de la classe.

Le règlement des frais de repas et garderie : A compter du tout début de l'année 2022 sera mis en place un nouveau système de règlement de ces frais, ceci par l'abandon des tickets et l'adoption du système « eTicket » (des informations plus précises sont accessibles par internet : [Logiciel Portail Famille eTicket](#)).

Il y aura bien entendu une période de rodage et, d'autre part, les familles ne disposant d'aucun outil informatique auront toujours la possibilité de s'adresser à la Mairie de Saint Julien de Lampon.

Le budget du SVS : Ce budget constitue une lourde charge pour nos communes. Un audit actuellement en cours devrait nous donner quelques pistes pour tenter de baisser nos charges.

Le SVS remercie Sandrine LEGER, cantinière à Carlux pour son professionnalisme et sa longue participation. Elle a été remplacée par Annabelle ANDRIEUX. Le SVS lui souhaite la bienvenue ainsi qu'à Régine BOURDET, nouvelle ATSEM en collaboration avec Mme MULLER à Carlux.

La pandémie covid : La fin de l'année scolaire passée a été compliquée et a demandé à tous (familles, enfants, personnels et enseignants) des changements de pratiques souvent difficiles à mettre en place (distanciation, diverses mesures sanitaires...). Du fait d'une accalmie et de l'assouplissement des règles, la rentrée s'est passée normalement...mais ce mois de décembre a de nouveau été très compliqué. En attendant, soyons, chacun à notre niveau de responsabilité, le plus prudents possible.

BONNE FIN D'ANNEE ET ... BONNE ANNEE 2022 !

J.C. JOINEL

Un petit mot de l'école....

Finalement, l'année 2021 s'est plutôt bien passée à l'école ! Bon, on a fini l'année sur une petite semaine de quarantaine mais le reste du temps, nos élèves ont bénéficié d'une scolarité « normale ».

Ils ont évolué dans notre belle école et nous avons pu continuer à travailler sur notre expérimentation dont la validation a de nouveau été reconduite par le Conseil Académique de Recherche et Développement en Innovation et Expérimentation de Bordeaux. Nous ne pouvons que constater l'évolution positive des enfants, en termes d'autonomie, d'envie d'apprendre et de « bien-être » à l'école.

L'organisation des classes de notre école présente deux intérêts majeurs :

- ◆ Nous travaillons la plupart des compétences en tout petits groupes (4-5 élèves), ce qui nous permet d'une part de garder les enfants très concentrés sur l'activité proposée et d'autre part de parfaitement cerner le niveau d'acquisition de chacun.
- ◆ Les enfants réalisent tout au long de leur journée des ateliers en autonomie qui leur permettent de réinvestir de multiples fois chaque compétence travaillée.

Pour l'année à venir, nous avons des projets que nous espérons mener à terme... comme un travail autour des insectes pollinisateurs avec Patrick BOUINNEAU avec des sorties prévues à l'école des sciences de Jayac et au Sentier des Fontaines de Eyvigues pour les deux classes ; une ou deux sorties sur les thèmes de la Préhistoire et du Moyen-Age pour les CP-CE1 ; et d'autres petits projets ponctuels.

Nous espérons pouvoir vous mettre plein de belles photos l'année prochaine !
En attendant....

*Les élèves de l'école de Carlux vous souhaitent
une très bonne année !*





Le C.I.A.S. Centre d'Action Sociale du Pays de Fénélon



Au service de la famille à tous les âges de la vie !
Les services à domicile

CARLUX : 05 53 30 45 51

Le CIAS vous propose un service d'aide à domicile et un service de portage de repas.

Le service d'aide à domicile s'adresse d'une part, aux personnes en perte d'autonomie (aide au lever, aide au coucher, aide à la toilette, préparation des repas...) et d'autre part, aux personnes souhaitant simplement se libérer de certaines tâches (ménage, repassage...).

A votre demande nous nous déplaçons à votre domicile pour étudier avec vous, la prestation la mieux adaptée à votre situation.

Si nécessaire nous vous accompagnons dans vos démarches pour constituer un dossier de prise en charge.

Le service de portage de repas s'adresse à toute personne qui souhaite bénéficier d'un repas livré à domicile. Les inscriptions doivent parvenir impérativement 48 heures à l'avance au CIAS, en téléphonant :

au **05 53 30 45 51** pour le secteur de **Carlux** et

au **05 53 31 23 06** pour le secteur de **Salignac**.

Les repas sont livrés en liaison froide, en matinée. Ils sont conditionnés en barquette filmée et le réchauffage des plats peut se faire de manière traditionnelle (casserole, poêle, plat à four...) ou au four à micro-ondes. Le repas est composé d'un potage, d'un hors-d'œuvre, d'un plat principal (viande et légumes), d'un fromage, d'un dessert et d'un morceau de pain.

La facturation de ces services donne lieu à l'établissement d'une facture mensuelle. Une attestation fiscale vous est délivrée annuellement afin que vous puissiez bénéficier de la réduction d'impôts.

l'Aide à Domicile,
un métier passionnant
d'accompagnement, utile aux autres,
le CIAS RECRUTE

SARLAT

FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES
24 DORDOGNE



Catherine CANDELIER
09 71 28 00 83
07 85 43 50 54

France Alzheimer
05 53 27 30 34

Votre bénévole référente est disponible et à votre écoute si vous avez besoin de **conseil** ou d'**accompagnement**.



Neuro Mouv'
Le mercredi de: 10H30 à 11H30
Complexe Sportif de la Canéda

Cet atelier s'adresse à toute personne malade



Musicothérapie
Le jeudi de: 10H à 11H30
77 avenue de selves

Cet atelier s'adresse à toute personne malade ou à tout couple aidant/aidé

La musicothérapie a pour objectif de stimuler l'imaginaire, les souvenirs, les ressentis au travers de l'écoute d'extraits musicaux en alternance avec des temps de verbalisation.



Formation des aidants
14h de formation pour les aidants non professionnels



La Mission Locale du Périgord Noir accompagne les jeunes.

Une conseillère vient à Carlux tous les mois

Les Missions Locales couvrent tout le territoire national. Elles ont pour mission d'aider les jeunes ayant des projets ou rencontrant des difficultés à trouver des réponses adaptées, en matière d'emploi et de formation bien sûr, mais aussi de santé, de logement, de mobilité, de sports et de loisirs, de vie quotidienne.

Les Missions Locales sont des lieux d'accueil de proximité disponibles
et ouverts aux jeunes de 16 à 25 ans
sortis du système scolaire souhaitant travailler leur projet professionnel.

La Mission Locale appartient au service public de l'emploi (SPE) de la Dordogne. A ce titre, elle participe à la mise en œuvre des politiques en matière d'insertion, de formation et d'intégration professionnelle des jeunes.

Des conseillères accueillent et informent sur tout ce qui est relatif à l'emploi, à la formation afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elles orientent vers les partenaires appropriés pour les questions de santé, logement, loisirs, culture et facilitent l'accès aux droits.

La Mission Locale est ouverte du lundi au vendredi, à Sarlat et à Terrasson. Elle accueille en continu et sur rendez-vous toute l'année.



Mission Locale
Périgord noir

NOUVELLE-AQUITAINE

Des permanences d'accueil ont lieu sur 10 chefs-lieux hors Sarlat et Terrasson où sont implantés des bureaux permanents.

Florence DELMAS, conseillère en insertion vient recevoir les jeunes du Carluxais 1 fois par mois (**le 1^{er} Mardi Matin**) dans les locaux de la Maison de services au Public. En cette période de crise sanitaire des RDV en Visio ou téléphoniques peuvent être aussi proposés.

Prise de RDV pour la Permanence à Carlux au
05 53 31 56 00

Ou rapprochez-vous de la Maison de services au Public qui a les dates de RDV

Mission locale Périgord Noir

Place Marc Busson - 24 200 Sarlat – 05 53 31 56 00 – contact@missionlocaleperigordnoir.fr

Du Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

www.missionlocaleperigordnoir.fr

La Mission Locale du Périgord Noir est présente sur Facebook, Instagram et Twitter

Infos locales de la Croix rouge

A CARLUX

Maison de services au public : accueil et aide alimentaire (sur justificatifs de revenus)
le 3e mercredi de chaque mois de 09h30 à 11h30.

A SARLAT

Des activités réparties sur 3 lieux différents :

- **au 4 boulevard Henry ARLET** se trouve le bureau de l'antenne locale : (05 53 59 12 41)
Aide, écoute, réconfort, orientation, par un accueil quotidien.
Distribution de colis alimentaires, les lundi et jeudi de 14h à 17h.
Aides financières ponctuelles.
Formation pour tout public : prévention et secours civiques, initiations aux premiers secours.
Urgence et secourisme effectués lors de manifestations sportives, culturelles et de grands rassemblements.
- **au Colombier (ancien hôpital) :**
Vestiboutique : les lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h à 17h.
Vaisselle-petite brocante et puériculture : le mardi de 14h à 17h.
- **33 rue des Cordeliers :**
Mobilier et brocante : les mardi et vendredi de 14h à 17 h.



Entraide Cancer Périgord Noir

Entraide cancer Périgord noir (E.C.P.N.) prend un virage suite à la Covid et à mon âge. Le vi-

rus nous a cantonnés chez nous, comme tout le monde. Plus de rencontre, plus de manifestations, donc moins d'argent, et presque plus d'adhérents. ECPN "tourne" à 3 : la secrétaire : Suzanne HUGUET, la trésorière: Josye ANDRIEUX, et moi même. Grâce à l'activité de ses membres et à la générosité du public, nous avons 25.000 € en caisse au 1er Janvier 2020. Ainsi en 2020 nous avons aidé 31 personnes du Périgord noir, frappées par le cancer, pour un montant de 12.418 €, dont 11.358 € d'aide à domicile. Pour 2021 nous avons aidé 21 personnes.

Même avec moins de ressources, ECPN doit poursuivre. Elle est reconnue d'intérêt général et délivre des reçus fiscaux. Mon poste est vacant. Président est un grand mot. Il faut un responsable coordinateur. Les candidats (j'ose le mettre au pluriel !!) homme ou femme, peuvent m'appeler au 06 81 71 20 81 Merci. Je terminerais sur un constat : en 16 ans d'existence , et environ 8 ans d'aide, ECPN a aidé plus d'une centaine de personnes. Si, hélas certaines ont connu une issue tragique, une grande majorité a vaincu la maladie. Et nous n'avons eu que très peu, voire aucun retours. Il faut bien comprendre que nous ne bénéficions d'aucune aide extérieure.

Bonne année , Bonne santé .
Bernard GARROUTY.

A qui s'adresser ?

Bernard GARROUTY	05 53 29 74 73
Suzanne HUGUET	05 53 28 18 87
Josye ANDRIEUX	05 53 28 25 15

www.entraide-cancer-perigord-noir.fr

Pour rester à votre domicile dans de bonnes conditions de sécurité, d'écoute et d'accompagnement pensez à la

«télé assistance »

CASSIOPEA

Tous les renseignements sont auprès du CIAS

LA VIE DE LA COMMUNE

Les vœux

Cérémonie attendue et appréciée des habitants, les vœux sont l'occasion pour le maire et son équipe municipale de dresser le bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets à venir. 2021 ne nous a pas permis d'honorer cette tradition à cause du confinement.

Les cérémonies

Le 8 mai et le 11 novembre

Les messages transmis par la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, nous disent ceci :

Le devoir de mémoire est la sauvegarde de notre liberté et il est utile de rappeler aux françaises et aux français que la liberté dont ils jouissent est aussi due à l'engagement courageux de femmes et d'hommes qui, jusqu'au sacrifice de leur vie, ont été prêts à la défendre.

D'ailleurs, les noms gravés sur le monument aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure exemplaires.

Ces cérémonies émouvantes ont réuni les générations pour honorer les combattants de tous les conflits, pour rendre hommage à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême en œuvrant à la tâche incommensurable de la victoire de la France.

Chaque 11 novembre la nation salue la mémoire de ces soldats morts au cours de l'année, notamment en opérations extérieures. Ils ont donné leur vie pour préserver notre liberté.

Ce 11 novembre 2021, le dernier compagnon de la Libération, l'éminent résistant Hubert GERMAIN décédé le 12 octobre à l'âge de 101 ans a été inhumé dans la crypte du Mémorial de la France combattante au Mont Valérien. Conformément à la volonté du général de Gaulle ayant souhaité que le dernier compagnon repose parmi les autres combattants de l'Ordre de la Libération.

Pour Mr Hubert GERMAIN il n'y avait pas un héros, mais « **une armée de Héros** ».

N'oublions jamais que cette liberté précieuse et fragile est l'héritage de toutes celles et ceux qui se sont battus pour la défendre.



Le 8 juin

Cette année, malgré le Covid 19, quelques personnes se sont retrouvées à Rouffillac devant la stèle érigée en souvenir du massacre du village martyr par la Das Reich en 1944.

Au cours de la cérémonie les messages de paix se sont succédés.



La Fête nationale

Comme chaque année, touristes et Carluciens se sont retrouvés sous la bache pour partager des moments très conviviaux. Un succulent repas a été préparé et servi par plein de petites mains que nous remercions vivement. Puis Pascal SAULIERE et son nouveau groupe « RADIO DANCE BAND » ont animé la soirée et le bal populaire sous la halle.



Le traditionnel défilé des flambeaux n'a pu être réalisé du fait de la tempête, cependant les flambeaux ont été distribués aux enfants présents pour les consoler un peu de l'absence de leur activité. La soirée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice tiré sur le château.



Merci à Jean Claude DELHORBE, Président du Comité, pour ces

moments privilégiés

LA VIE DU PATRIMOINE

Réalisations au cours de l'année

Logements, mairie, réseau routier

Réalisation d'un dispositif permettant à l'hélicoptère du SMUR de se poser de nuit grâce à la commande à distance de l'éclairage du stade.



Réglage des projecteurs



Quelques flocons ont blanchi le paysage le 05 janvier, mais le phénomène fut de courte durée.

Les intempéries hivernales :

Cette année la rivière est sortie de son lit et a interrompu le trafic routier entre Rouffillac et Saint Julien de Lampon .



Le pont a les pieds dans l'eau.



Travaux Enedis

Dans le cadre de l'amélioration de la desserte électrique permettant d'éviter les coupures lors des tempêtes, l'enfouissement des lignes sera réalisé courant 2022.

Des postes de transformation sont en cours d'implantation.

Abattage : A la demande des riverains, un arbre présentant un danger pour la circulation a été abattu au lieu dit Béquignolles.



Calvaire : Un accident de la circulation a endommagé le calvaire au niveau du cimetière. Après indemnisation par l'assurance, il sera remis en état.



Futur bâtiment destiné à l'administration des permis de construire à Rouffillac. Il sera recouvert de bois.

A compter du 1er janvier 2022, la communauté de communes du pays de Fénelon reprend la compétence sur l'instruction des permis de construire et autres documents d'urbanisme. Conformément aux dispositions légales, les demandes se font sur en ligne sur <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>. Le dépôt des documents pourra se faire soit en ligne, soit à la mairie qui reste le guichet unique pour les documents papiers.



Sécurité : Suite à quelques incivilités et pour éviter tout accident, il a été nécessaire de sécuriser l'échelle permettant l'accès à la tour du château.



Coupure d'électricité : Un autre accident a privé de courant la partie nord de la commune. Un poteau de la ligne 20 000 Volts a été sectionné. Les équipes du réseau électrique ont travaillé une partie de la nuit et du lendemain pour rétablir la distribution. Merci à elles.

Comme chaque été, des jeunes de **Carlux** viennent renforcer l'équipe des employés municipaux en leur apportant une aide précieuse.

Informations

Une animation non violente à Carlux : le dessin urbain



Par trois fois durant cette année 2021, des « dessinateurs urbains » sont venus croquer « Carlux joli village ». On les désigne aussi sous le nom d'Urban sketchers. De tous niveaux de compétence, jeunes ou moins jeunes, artistes confirmés ou non, par petits groupes, ils investissent généralement une journée entière des villes et des villages un peu partout dans le monde entier pour dessiner et/ou peindre ce qu'ils voient, ce qu'ils sentent. Le croquis urbain en extérieur (in situ) est devenu l'une des plus grandes tendances artistiques de la dernière décennie.

Ce sont aussi de passionnantes occasions d'échanges et de rencontres imprévues avec des personnes cédant à leur curiosité.

Des sketchers, habitant dans la région (Catherine, Raymonde, Pierre...) ont posé leur tabouret dans les rues pour croquer : l'église, le château, la cheminée... Ce furent trois belles journées de création.

Pour clore l'une d'elles, Francis, nous a reglé d'un concert jazz guitare sous la halle.

Et bientôt si l'un d'eux se pose dans un coin du village, à défaut de le rejoindre avec un papier et un crayon, n'hésitez pas à engager la conversation, *le dessin n'est-il pas une forme de langage !*

JL Rouet



Animations



En cette année 2021, en raison de la pandémie, la vie sur le château, suite à l'annulation de la plupart des manifestations, s'est trouvée ralentie.

Cependant nous avons pu, grâce à la "Cape Noire" (Jérôme MERCHADOU), proposer aux Carluciens et aux touristes 6 "CLUÉDOS" sur 6 soirées en juillet août et septembre.

Ces soirées organisées dans le plus strict respect des règles sanitaires et en plein air ont connu un réel succès.

Sur les soirées de juillet et août l'organisateur a dû refuser des inscriptions. Les participants sont repartis enchantés et heureux d'avoir découvert le château et le village d'une manière insolite.

Si les conditions sanitaires le permettent nous reconduirons ces manifestations en 2022.

Comme l'année précédente, nous avons également accueilli en collaboration avec l'office du tourisme du Pays de Fénelon, une conférencière pour une visite commentée du château de nuit.

Là aussi les participants repartent avec des images plein la tête, ravis de découvrir l'histoire de notre château, de notre village et les conditions de vie des habitants au moyen âge.



Incivilités déjections canines

Il est signalé et constaté à plusieurs reprises la présence de déjections canines dans les rues, abords et trottoirs provenant de chiens.

Tout propriétaire de chien est tenu, aux termes de l'article 1385 du Code civil, d'assumer la garde, la surveillance et le ramassage des déjections de son animal domestique.

Le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, doit veiller à assurer la salubrité et l'hygiène de la voirie publique et de ses abords.

Si de tels agissements devaient se reproduire, le maire serait être amené à prendre un arrêté de police prévoyant des amendes allant de la 1^{ère} à la 3^e classe.

En cas de dommages causés la responsabilité civile du propriétaire du chien serait directement engagée.

**Afin de prévenir tout trouble, il est demandé aux propriétaires de chiens
de bien vouloir assumer leurs devoirs.**

Panneau Pocket

Nouvel outil de communication gratuit, « Panneau Pocket » vous permet de rester informés à tout moment de l'actualité de votre commune.

Ce dispositif permet d'informer les habitants de tous les événements du village, que ce soit des actualités pratiques ou bien des alertes : météo, coupure de courant, travaux, événements, manifestations....

Il est disponible aussi sur votre ordinateur à l'adresse suivante : app.panneaupocket.com



Nouveau look 2022

RALLYE Fénelon 2021

Grâce à vous et votre bénévolat, le Rallye Fénelon 2021 a connu à nouveau un succès. Nous ne saurons jamais assez vous remercier pour votre ponctualité, votre sérieux et votre contribution efficace.

Les participants, particulièrement heureux de découvrir ainsi notre région ont connu un accueil très chaleureux et une organisation performante.

Nous avons déposé les carnets de route, les comptes rendus et les photos de cette journée sur notre site web :

<https://www.memoireetpatrimoine.fr/>

Nous vous remercions tous personnellement pour l'aide et l'appui dans cette mémorable journée. N'oubliez pas de remercier aussi de notre part tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée et dont nous n'avons pas l'adresse Email.

Si votre bénévolat a occasionné des frais, envoyez vos justificatifs à notre trésorier.

Dès à présent, nous nous remettons au travail pour mettre sur pied le Rallye Fénelon 2022.



**Bonnes fêtes de fin d'année.
Bien amicalement
Mémoire et patrimoine
du Pays de Fénelon
Régis DELBRU et Claude LATOUR**

La bibliothèque

Elle a la chance d'être installée dans les mêmes locaux que l'Agence Postale.
Pour un village comme le nôtre, nous bénéficions des horaires d'ouvertures du service public.

En collaboration avec la bibliothèque centrale de prêt, nous avons une rotation régulière. Deux fois par an la centaine de livres est renouvelée : romans, policiers, bandes dessinées et quelques livres spécifiques.



Les livres de la centrale de prêt ont été remplacés le 18 novembre 2021.

Si vous avez une demande particulière de livres, vous pouvez passer par le Site :

WWW.bdp24.net ou biblio.dordogne.fr

Nous vous souhaitons pour 2022 « BONNE LECTURE » en choisissant un livre à la bibliothèque !

L'église Sainte Catherine

Travaux suivis par la Mairie

L'étude entreprise pour la réfection des décors peints de la chapelle de l'église se poursuit.

Après sa visite le Conservateur du Patrimoine et de l'Architecture a donné son feu vert pour une restauration de la voûte, des élévations ainsi que celle de la dormition de la Vierge en restant fidèle à la représentation du XIXème siècle. Le retable fait également l'objet de l'autorisation de restauration.

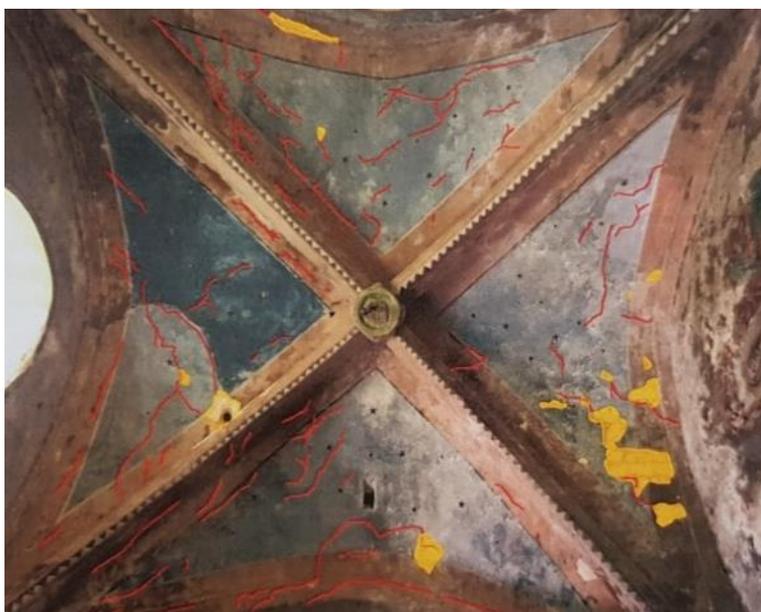
Les entreprises spécialisées, en capacité de réaliser ces travaux, nous ont communiqué le montant à prévoir pour chacune des parties de restauration, montant qui s'élève au total à près de 70 000€.



Même si des subventions de l'état et du département sont possibles, l'église n'étant pas classée au titre des monuments historiques, il n'est pas possible d'obtenir de subvention auprès du Ministère de la Culture.

Le reste à charge pour la commune reste important.

C'est pourquoi nous faisons appel au mécénat pour nous aider à la sauvegarde de ce patrimoine.
Nous restons mobilisés.



Journées européennes du patrimoine : le château, un atout pour Carlux

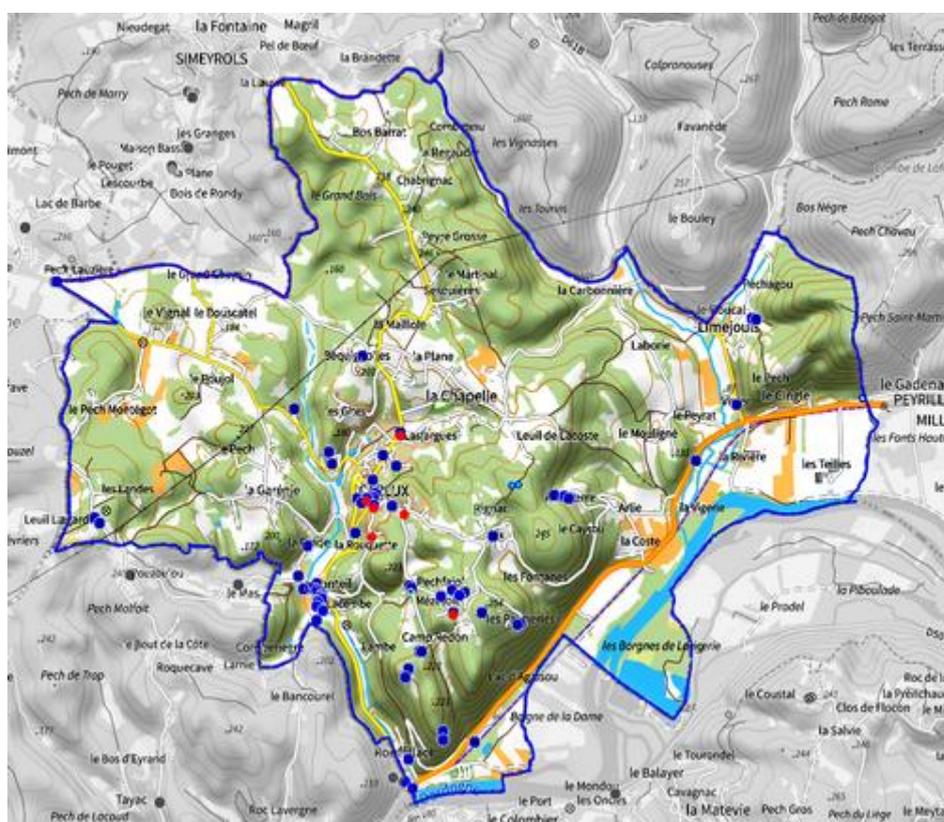
Cette année 2021 a vu cette manifestation sur le château de Carlux très réussie. A l'occasion des journées du patrimoine de nombreuses visites guidées et des animations médiévales ont captivé tout le public venu nombreux malgré le contrôle sanitaire mis en place..



Rendez-vous les 17 et 18 septembre 2022 pour les prochaines journées du patrimoine !

La Pierre Angulaire

A la recherche du petit patrimoine local



Notre département est particulièrement riche en éléments de petit patrimoine bâti en tous genres. Dans sa mission de recensement, la Pierre Angulaire a validé au 1 12 2021 : 7066 fiches (1 page) et 1443 dossiers.

Les fiches ont pour but de fournir un relevé simplifié mais le plus exhaustif possible des édifices du petit patrimoine.

Les dossiers (10 à 15 pages) apportent une information plus complète sur les édifices étudiés.

Ces documents fort appréciés des communes, des étudiants en architecture ou en histoire sont maintenant accessibles à tous. Les marcheurs y trouveront de

précieuses informations pour préparer les randonnées et découvrir les territoires.

Au 1 12 2021, on dénombre 60 fiches et dossiers concernant des ouvrages de la commune de Carlux.

Leurs positions sont reportées sur la carte ci-dessus, voir points bleus.

A chacun de deviner ce que c'est ! (liens du site de la Pierre Angulaire)

Pour tous renseignements ou pour découvrir le petit patrimoine local Carlucien et plus largement du Sarladais, contacter...

<http://www.lapierreangulaire24.fr/>
Jean Louis ROUET, 24370 Carlux



Voisinage et vie communale

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Travaux de bricolage et de jardinage

Propriété privée :

Les bruits mécaniques issus des engins à moteur tels que tondeuse, taille-haie, tronçonneuse... sont autorisés : Les jours ouvrables : 8h30 à 12 h et 14h30 à 19h30

Les samedis : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h. Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12h

Pour les chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sous ou sur la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, les travaux bruyants sont autorisés :

tous les jours de la semaine de 07 h à 20 h. Le samedi de 08 h à 19 h,

et interdits le dimanche et jours fériés sauf lors d'interventions d'utilité publique en urgence.

Prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêt

Tout brûlage est interdit du 1^{er} mars au 30 septembre.

Le principe est l'interdiction générale des brûlages à l'air libre de déchets verts. Pour la période du 1^{er} octobre au dernier jour de février entre 10 heures et 16 heures, sur les terrains situés dans une commune rurale telle Carlux (liste des communes classées rurales et urbaines en annexe 4 de l'arrêté préfectoral), le brûlage est toléré sous réserve du respect d'une déclaration en mairie par écrit, 3 jours minimum avant la date prévue. Seuls les propriétaires de terrains sont autorisés à pratiquer les brûlages de déchets verts. Les collectivités et entreprises d'espaces verts et paysagistes ont interdiction de brûler. Ils doivent donc éliminer leurs déchets verts par des solutions alternatives au brûlage.

L'imprimé de déclaration de brûlage de déchets verts est disponible sur le site internet de la mairie.

Débroussaillage

Les propriétaires des constructions (maisons, dépendances, ateliers...) situées en zone sensible doivent débroussailler 50 mètres autour de ces constructions. En zone urbaine, chaque propriétaire doit débroussailler la totalité de sa parcelle.

Veiller à ne pas gêner la visibilité des routes.

Le débroussaillage doit permettre d'éviter la propagation du feu. Il consiste à dégager le sous-bois : couper la végétation basse et élaguer les branches basses.



La salle polyvalente

pour les usagers résidant à Carlux :

Petite salle : 50 €

Grande salle : 150 €

Petite salle + cuisine : 100 €

Grande salle + cuisine : 200 €

Grande salle + Petite salle + cuisine : 250 €

Location aux associations dont le siège social est à Carlux : gratuité

Non résidents à Carlux :

Petite salle : 50 € Grande salle : 150 €

Petite salle + cuisine : 100 €

Grande salle + cuisine :

- Location aux associations de Simeyrols et Orliaguet : 200 €

- Location aux associations d'autres communes : 350 €

- Location aux particuliers d'autres communes : 350 €

- Location à usage commercial : 350 €

Forfait nettoyage (option) : 100 €

Jeton de chauffage : 1 €/ 1 heure

Caution de garantie: 500 €

Produire une attestation en responsabilité civile

Remplacement des dégradations constatées sur devis

Location de la vaisselle :

Lot de couverts complets : (lot de 40 x 4 assiettes + verres + couverts) : 40 €

Supplément pour 40 personnes : 20 €

Flûtes de champagne : 1 €

Vaisselle cassée : 2 €

Renseignements et réservations en téléphonant à la mairie au 05 53 29 71 08

TARIFS DE LOCATION PAR TRANCHE DE 48 HEURES

Un bien communal à la disposition de tous



Le parking de la salle des fêtes

Pour le confort de tous, il est souhaitable qu'après chaque utilisation (particuliers ou associations), les locaux et matériels soient rendus propres et en bon état.

Merci de votre compréhension.

ADRESSAGE

Comme vous l'avez remarqué, les panneaux de noms de voies ont été posés.

Les travaux d'adressage sont terminés. Les plaques des numéros ainsi que les attestations permettant les modifications d'adresse ont été distribuées.



Pour tous les retardataires qui n'auraient pas encore récupéré leur plaque et attestation, il est encore temps de venir les chercher en mairie (pour les locataires, le propriétaire doit faire la démarche).

Le changement d'adresse se fait sur le site du [servicepublic.fr](https://www.servicepublic.fr).

En cas de difficulté, contacter l'animatrice de la MSAP au

05 53 59 19 87.

L'ATD24 (Agence Technique Départementale) pilote du projet est en train de terminer sa communication auprès des sites de cartographie et de guidage routier (Maps, Waze,).

PLAN Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le PLUI vise à définir un aménagement du territoire partagé par les 19 communes de la communauté de communes du Pays de Fénelon.

Ce nouveau document d'urbanisme se substituera à tous ceux existants.

Le PLUI est un document réglementaire légal et opposable fixant le droit à construire des sols applicable sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Le PLUI s'inscrit dans l'obligation des différentes lois et textes réglementaires qui régissent le code de l'urbanisme. Il doit permettre de lutter contre les impacts négatifs sur les milieux naturels, limiter la consommation foncière, densifier les tissus déjà urbanisés des bourgs.

Il sera accompagné de l'étude d'un nouveau Périmètre Délimité des Abords (PDA) de monuments placés sous contrôle des Bâtiments de France.

Lancé en 2020, il est actuellement en phase d'étude au cours de laquelle les particuliers sont invités à s'exprimer au travers d'une **boîte à idées** et d'un **registre** mis à leur disposition **en mairie**.

Nous vous invitons à vous exprimer à l'aide de ces outils. De plus, plusieurs réunions publiques sont prévues pour informer les populations et répondre à leurs questions.

Nous vous invitons à y venir nombreux.

Le PLUI devrait être opérationnel d'ici deux à trois ans.



L'INTERCOMMUNALITE

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FENELON

La création de la communauté de communes du Pays de Fénelon est effective depuis le 1^{er} janvier 2014. Elle regroupe les anciennes Communautés de communes du Carluxais-Terre de Fénelon (11 communes) et du Salignacois (8 communes). Elle comprend désormais 19 communes* soit environ 9 500 habitants et s'étend sur 321,45 km².

Pour la commune de Carlux, deux délégués siègent au Conseil communautaire et des conseillers municipaux sont membres des commissions.

**Calviac-en-Périgord, Carlux, Carsac-Aillac, Cazoulès, Orliaguet, Peyrillac-et-Millac, Prats-de-Carlux, Sainte-Mondane, Saint-Julien-de-Lampon, Simeyrols, Veyrignac, Archignac, Borrèze, Jayac, Nadaillac, Paulin, Saint-Crépin-et-Carlucet, Saint-Geniès, Salignac-Eyvigues*



Des nouvelles de l'Office de Tourisme Intercommunal !

La principale mission de l'Office de Tourisme du Pays de Fénelon est d'accueillir les visiteurs, touristes et locaux, à la Gare Robert Doisneau à Carlux toute l'année et à Salignac en saison. Cette année, plus de 16.000 personnes ont franchi ses portes, ce qui est plus qu'en 2019 (année de référence avec 13.600 visiteurs), malgré ses 4 mois de fermeture imposée en début d'année.

Une autre mission importante de l'Office de Tourisme est d'animer le territoire, toute l'année. En 2021, il a dû une nouvelle fois renoncer à l'organisation du Printemps des Moulins en avril mais a pu proposer une programmation « normale » des Estivales en juillet-août. « Les Estivales en Pays de Fénelon », ce sont :

- ⇒ Des animations sportives proposées dans le cadre du programme départemental de l'Été Actif : cet été, les jeunes et leurs familles ont pu faire du tir à l'arc, de l'escalade, du canoë nocturne, du gyropode, du laser-game...
- ⇒ Des animations pour découvrir notre patrimoine culturel et naturel avec des balades commentées à la découverte des moulins de Sainte Mondane et de Carsac ou encore de l'ancienne gravière de Veyrignac, des visites guidées de Saint Geniès et Salignac, des jeux de piste, des chasses au trésor ou encore des jeux d'enquêtes. Il y en a eu pour tous les âges et pour tous les goûts !
- ⇒ La Semaine de la Nuit, une semaine où toutes les animations se déroulent à la tombée du jour : ces soirées ont permis de partir à la rencontre des chauves-souris ou sur la piste des petits animaux nocturnes, d'assister à un spectacle de feu suite à la visite de Salignac aux flambeaux et de participer à un Cluedo Géant !



Mi-octobre, l'Office de Tourisme a tenu à organiser la Ronde des Villages mais les protocoles imposés par la crise sanitaire l'ont obligé à modifier les conditions d'accueil des randonneurs. 2500 personnes se sont inscrites à cette nouvelle édition et ont pu cheminer de village en village. Néanmoins, ils ne pouvaient rester qu'un court instant dans les salles des fêtes et ont bénéficié d'un panier pique-nique le midi. L'ensemble des randonneurs ont apprécié le maintien de cet événement mais ont regretté de ne pouvoir déguster le tourin, le magret, les pâtisseries préparés par les bénévoles de chaque village. Néanmoins, ils ont tous reconnu avoir pris un réel plaisir à pouvoir de nouveau randonner sur nos chemins tout en profitant de l'accueil chaleureux des bénévoles dans chaque village !

Rendez-vous les 15 et 16 octobre 2022

Pour retrouver toutes les animations organisées par l'Office de Tourisme, vous pouvez :

Suivre leur page Facebook : @FenelonTourisme

Visiter régulièrement le site web : <https://www.fenelon-tourisme.com/>

Vous abonner à la newsletter en cliquant sur le bouton vert tout en bas de la page d'accueil !

Pour connaître la programmation de la Gare Robert Doisneau, expositions temporaires, vernissages, etc., rendez-vous sur : <http://www.lagare-robertdoisneau.com/> et sur Facebook : @lagarerobertdoisneau

Les chenils-refuges intercommunaux



S'adresser à la communauté de communes du Pays de Fénelon Tél : 05 53 30 43 57.

Lorsque vous repérez ou recueillez un chien perdu, vous pouvez contacter la mairie qui fera le lien avec les services concernés. Les agents vérifient si l'animal est identifié (puce électronique ou tatouage).

Si l'animal n'est pas identifié, une annonce est diffusée par la communauté de communes dans l'ensemble des mairies du territoire, dans les cabinets vétérinaires, la presse locale, la gendarmerie et dans les commerces.

Le tarif à la charge du propriétaire est de 50 € par jour.

Carlux est en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)

Depuis le 1er janvier 2014 les communes de la Communauté de communes du Pays de Fénelon sont classées en zone de revitalisation rurale (ZRR). Cette reconnaissance permet de bénéficier de mesures fiscales et sociales incitatives pour favoriser le développement de l'activité économique.

Pour les entreprises, artisans, commerçants mais aussi pour les professionnels exerçant une activité non commerciale (professions libérales, titulaires de charges et d'office), cela permet des exonérations en matière fiscale et de cotisations.

A partir de 2021, la nouvelle liste des intercommunalités sera éligible pour la durée du mandat pour donner plus de visibilité aux collectivités et aux acteurs économiques.

Pour toute information complémentaire, contacter les services fiscaux et l'URSSAF.

Taxe de séjour

Tarifs 2022

La réforme de la taxe de séjour est en vigueur sur tout le territoire national depuis le 1er janvier 2019.

Les règles et les tarifs applicables en matière de taxe de séjour sont à retrouver sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon :

<https://www.paysdefenelon.fr/index.php/competences/tourisme/taxe-de-sejour>

Assainissement collectif

Afin d'éviter le désagrément fréquent des canalisations bouchées, il est rappelé aux usagers les obligations suivantes :

- ⇒ ne jeter aucun déchet solide tels que : lingettes même biodégradables, protections hygiéniques.
- ⇒ ne pas jeter de produit gras, graisseux, aucun produit dangereux dans vos canalisations, ceci pour assurer **la sécurité des employés municipaux chargés de l'entretien et du bon fonctionnement du lagunage.**
- ⇒ Veuillez vous rendre à la déchetterie pour vous débarrasser de ces produits en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité.

INFORMATION SICTOM

Collecte des déchets

Après une mise en route un peu difficile, la collecte des ordures ménagères dans les nouveaux conteneurs, a pris son rythme de croisière. Plusieurs ramassages par semaine ont été mis en place et un service de nettoyage doit permettre de garder propre l'ensemble des sites de collecte.

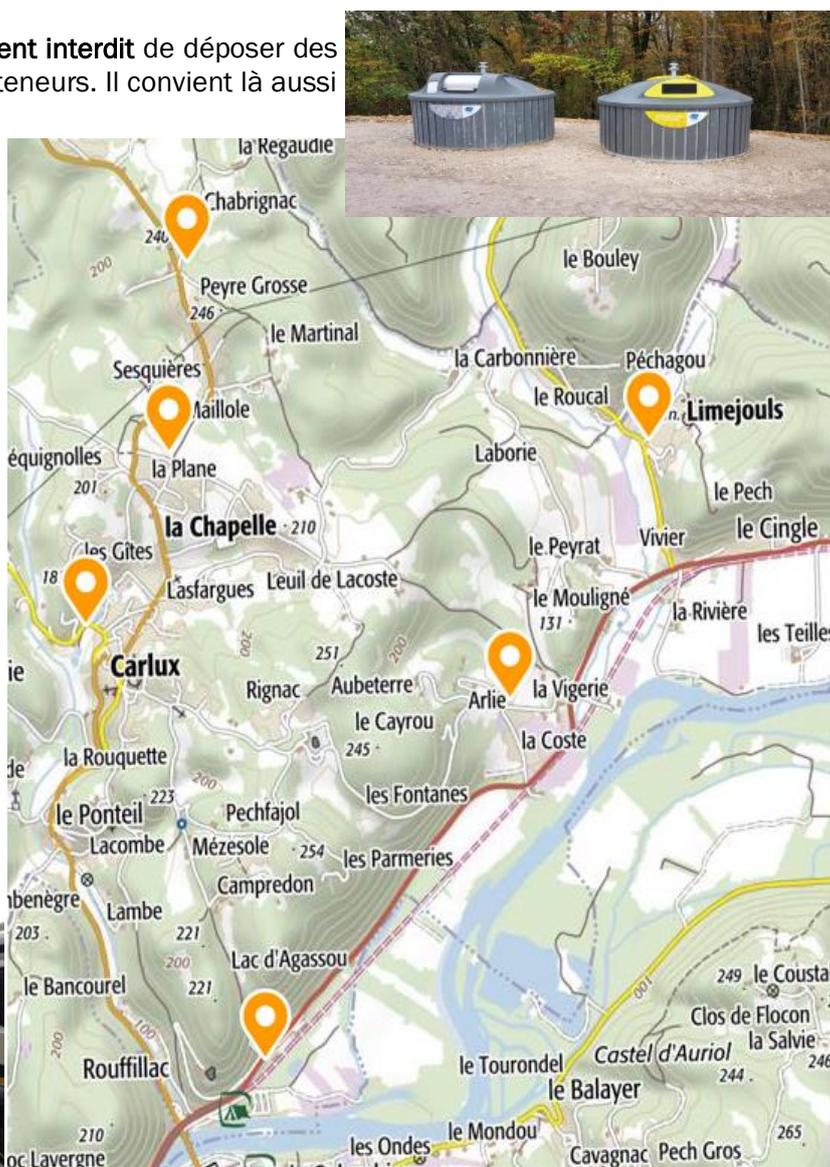
Cependant nous déplorons toujours des incivilités : dépôts à côté des conteneurs d'objets divers et variés. Si les conteneurs sont pleins, veuillez vous diriger vers un autre point de collecte.

Nous rappelons que la déchetterie, que nous avons la chance d'avoir sur notre commune, est ouverte les mardi, jeudi et samedi matin et les mercredi et vendredi après-midi.

Nous rappelons également qu'il est **strictement interdit** de déposer des gravats et des liquides (huiles) dans ces conteneurs. Il convient là aussi de se rendre en déchetterie.

Pour Carlux, 6 parcs de collecte sont implantés:

- Limejous
- La Plane
- Le Bourg
- Rouffillac
- Arlie
- La Régaudie



Pour rappel, les personnes n'ayant pas de véhicules adaptés peuvent faire enlever leurs « encombrants » le dernier vendredi de chaque mois, en formulant la demande 8 jours auparavant auprès de la mairie en téléphonant au :

05 53 29 71 08

Les horaires d'ouverture de la déchetterie :

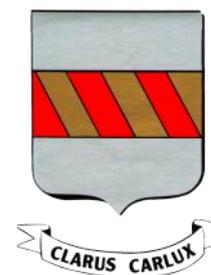
MARDI, JEUDI et SAMEDI de 8 h30 à 12h30 et MERCREDI et VENDREDI de 13h30 à 18h00

Horaires d'été du 01/07 au 31/08 : du mardi au samedi de 08 h à 12 h



LA VIE CULTURELLE

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2022



23 janvier	Repas crépinettes	Amis de Carlux
30 janvier	Repas Galette et AG	Au Fil du Temps Carlucien
05 Février	AG Kayak	Club Canoë Kayak
08 Février	Loto	Ami'cole SVS Carluxais
13 février	Repas Mique petit salé	Amicale de chasse
10 Mars	A.G. Amis de Carlux	Amis de Carlux
12 Mars	Repas Mique	Ami'cole SVS Carluxais
18 mars	Carnaval des écoles	Ami'cole SVS Carluxais
23 Avril	AG comité des fêtes	Comité des fêtes de Carlux
15 mai	Printemps du livre	Comité des fêtes de Carlux
04 Juin	Kermesse des écoles	Ami'cole SVS Carluxais
11-12 Juin	Fête votive	Comité des fêtes de Carlux
10 Juillet	Journée portes ouvertes	Club Canoë Kayak de Carlux
13 Juillet	Bal populaire	Comité des fêtes de Carlux
29 Juillet	Date réservée	Comité des fêtes de Carlux
06 Août	Concert	Au Fil du Temps Carlucien
14-15 Août	Fête de Limejouis	Comité des fêtes Limejouis
20-21 Août	Fête des crêpes	Amis de Carlux
27 Août	Fermeture base	Club Canoë Kayak de Carlux
04 Septembre	Méchoui	Comité des fêtes de Carlux
11 Septembre	Marathon canoë kayak	Club Canoë Kayak Castelnaud
17-18 Septembre	Journées du Patrimoine	Amis de Carlux
15-16 Octobre	Ronde des villages	Office du tourisme Pays de Fénelon
29-30 Octobre	Expo Artistes	Comité des fêtes de Carlux
22 Octobre	Concert	Mélimél'Arts
06 Novembre	Repas	Au Fil du Temps Carlucien
27 Novembre	Fête Ste Catherine	Relais Ste Catherine
17 Décembre	Repas de Noël	Ami'cole SVS Carluxais

Ces dates sont communiquées à titre indicatif, la situation sanitaire pouvant nous amener à les modifier.

Nous vous conseillons de consulter le site de la commune « carlux24.fr », ou la mairie.

Rétrospective 2021

Mélimél'Arts

L'équipe de Mélimél'arts vous remercie pour votre fidélité et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Elle regrette de ne pas avoir eu la possibilité de vous proposer de nouveaux spectacles en 2020/2021. Cependant, comme chacun sait, la situation sanitaire du moment a contraint l'ensemble des comédiens, chanteurs, personnages de cirque et autres artistes de spectacle d'art vivant.

En 2022, sous réserve que l'association puisse assurer la sécurité des artistes et des spectateurs, elle espère pouvoir compter sur votre fidélité pour assister aux événements programmés.

L'équipe de Mélimél'arts renouvelée en 2019, avec Catherine MALECOT (Vice-présidente) et Brigitte GARNERO (Trésorière) qui ont rejoint les membres du bureau précédent, vous remercie pour votre fidélité et vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, et compte sur votre fidélité pour assister aux événements 2022.

La CULTURE n'est pas l'apanage des grandes villes. L'aide financière de nos partenaires : le Conseil départemental, la Communauté de communes du Pays de Fénelon et la municipalité permettent de soutenir la culture en milieu rural.

Qu'ils en soient remerciés.

Salons et expositions

L'Art dévoilé 30 et 31 octobre 2021



L'exposition « L'ART DEVOILE » a connu un très vif succès.

Dès le vendredi soir, de nombreux visiteurs sont venus partager le verre de l'amitié lors du vernissage et admirer les œuvres des vingt-deux artistes exposants dont plusieurs Carluciens.

Régine ANGLARD, CONSEILLERE DEPARTEMENTALE, présente lors du vernissage, a souligné l'importance d'une telle exposition en milieu rural.

Elle met en valeur la richesse de notre patrimoine et les nombreux artistes de notre territoire.



L'exposition reçoit un soutien du CONSEIL DEPARTEMENTAL, de la COMMUNAUTE DE COMMUNE et de la COMMUNE DE CARLUX.

Elle est réalisée depuis douze ans et les œuvres exposées sont de très grandes qualités.





LE COMITE DES FETES REMERCIE TOUS LES PARTICIPANTS ET TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENCADRE LES JOURNEES.

Il invite tous les artistes qui veulent exposer les 28, 29 et 30 octobre 2022

Vous pouvez déjà vous inscrire auprès de Janine CHARRIER au 06 80 85 84 81 ou par mail (janine.charrier@gmail.com).

Le vernissage aura lieu à la salle des fêtes de Carlux le 28 octobre 2022.

Apporter la culture dans le monde rural, permettre au plus grand nombre de découvrir des artistes, des œuvres, apprendre ou échanger des techniques de réalisation ; là était notre désir comme chaque année.

N'hésitez pas à consulter le planning 2022 et à venir nous rejoindre pour apporter encore plus de joie et convivialité au sein de notre commune.

LE COMITE DES FETES VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE 2022

Le Comité des Fêtes vous invite à venir nombreux visiter notre prochaine édition les 29 et 30 octobre 2022

Le Printemps du livre

Annulé en 2021, rendez vous le 15 mai 2022

Concours maisons fleuries

Le comité des fêtes vous rappelle que le concours 2021 a été annulé du fait du trop petit nombre de participants inscrits.

Toutefois, les Carluciens ont pu apprécier malgré tout de belles terrasses fleuries.

Le concours est ouvert en 2022 et le bureau attend vos inscriptions à compter du 1^{er} mai.

A bientôt.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Football

Président : Daniel AUMONT (06 32 62 54 43)

Vice-président : Thierry JOUFFRE (06 03 72 59 96)

Courriel : essic.carlux@gmail.com

E.S.S.I.C.



Ecole sportive de Secteur InterCommunes de Carlux

La saison 2020-2021 s'est arrêtée prématurément en novembre après seulement 2 matchs.

Les entraînements ont continué avec le protocole mais le manque de compétition a joué sur l'envie de progresser des jeunes. Depuis le mois de septembre nous accueillons les catégories U7 (nés en 2015 et 2016) et U9 (nés entre 2013 et 2014). Nous espérons que d'autres enfants, filles ou garçons, viennent nous rejoindre pour s'initier à la pratique du football. Nous espérons pouvoir effectuer une saison complète avec entraînements et matchs, en respectant, bien entendu le protocole sanitaire.

Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez prendre contact avec un responsable ou bien rencontrer les éducateurs du club lors des séances d'entraînements tous les mercredis scolaires au stade de Carlux entre 14h00 et 16h00.

Le bureau remercie la commune de Carlux pour son aide très appréciée mais aussi tous les dirigeants, les éducateurs, les bénévoles ainsi que les parents qui donnent de leur temps et de leurs moyens pour que vive le club.

Nous vous souhaitons une meilleure année 2022,

Et surtout la santé en cette période difficile.

Prenez soin de vous.



La gymnastique volontaire

Les cours ont lieu le mercredi à 10h
À la salle des fêtes de Carlux

Pour les inscriptions :
 sur place le mercredi .

Contacts :
 Michèle DELHORBE : trésorière
 Helen STRATT : animatrice



Le Comité des fêtes de Limejols

Président : Nicolas LINOL PEYROU
avrilshumi@hotmail.fr

Histoire d'une fête



Il y a de nombreuses années les anciens de Limejols, dont certains ne sont malheureusement plus parmi nous, ont créé la fête à Limejols dans le but de se rassembler et de se divertir autour d'un bal. En 1983, la génération suivante a décidé de reprendre la fête.

En 37 ans, nos bénévoles vous ont proposé de nombreuses activités tel que : la pêche à la truite, le petit train, le concours de vélos fleuris, le circuit de petites motos, les balades à cheval, les démonstrations de voiture thermique, le lâcher de ballons, les feux de la Saint-Jean, le combat de sumo, les vide-greniers, le tir à la corde, la soirée « mousse »...

Malgré notre absence de deux ans pour les raisons que nous connaissons tous, nous espérons vous voir nombreux pour notre grand retour le 14 et 15 août 2022 dans la joie et la bonne humeur.

Nous en profitons pour remercier les participants et les bénévoles sans qui rien ne serait possible. Si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter.



Le comité des fêtes de Limejols vous souhaite une bonne et heureuse année 2022. A bientôt.

Associations de Carlux

Qualité	Nom	téléphone	Adresse électronique
Président Les Amis de Carlux	Yves GARRIGUE	0686452285	yvesgarrigue@groupegarrigue.fr
Présidente Au Fil du Temps	Jeanine CHARRIER	0680858481	janine.charrier@gmail.com
Président Comité des Fêtes de Carlux	Jean-Claude DELHORBE	0608586219	janine.charrier@gmail.com
Présidente de l'association Mélimél'Arts	Nadia GARRIGUE	0614178272	nadia.garrigue@wanadoo.fr
Président de l'Amicale de chasse	Fabien PLANCHE	0689848591	
Président du Comité des Fêtes de Limejols	Nicolas LINOL	0671567803	avrilshumi@hotmail.fr
Relais Paroissial de Carlux	Presbytère	0553590316	paroisse.st.sacerdos@orange.fr
Présidente du Canoë Club Carlux	Françoise EDME		ckccarlux@wanadoo.fr
Président de l'ESSIC	Daniel AUMONT	0632625443	essic-carlux@orange.fr
Président de l'association les Coccinelles	Guy SAULIERE	0633361145	egsauliere@free.fr
Présidente association Ami'cole	Céline FRAYSSE	0643020687	celine-fraysse@outlook.fr

Le Comité des fêtes de Carlux

Président : Jean-Claude DELHORBE
Mel.: janine.charrier@gmail.com

Fête votive des 10 et 11 juin 2021

Elle a dû être annulée à cause des mesures sanitaires de protection en vigueur.

Rendez-vous en 2022 les 11 et 12 juin

Le méchoui 2021 a dû être annulé à cause des mesures sanitaires de protection en vigueur.



Rendez-vous le 04 septembre 2022

Ami'cole

L'Ami'cole est l'association des parents d'élèves du regroupement scolaire du Carluxais qui concerne les enfants de 7 communes, répartis sur les 4 écoles de Carlux, Cazoulès, Ste Mondane et St Julien de Lampon.

Cette association a pour but d'organiser des manifestations et d'aider financièrement les enseignants dans leurs projets pédagogiques.

Présidente :

Madame FRAYSSE Céline 06 43 02 06 87 celine-fraysse@outlook.fr

Membres du bureau

Vice- présidente : BONNASSIE Julie

Trésorière : EMENGAR Louise

Vice- trésorière : JAVOY Marthe

Secrétaire : LACOMBE Marine

Vice- secrétaire : ARPAILLANGE Marianne

Ami'cole
Association des parents d'élèves
du R.P.I. du Carluxais



L'Ami'cole est une association de parents d'élèves qui a pour but d'organiser des manifestations pour ainsi pouvoir aider financièrement les enseignants dans leurs projets pédagogiques ; participation aux différentes sorties (programme école et cinéma, sorties culturelles, ...) mais aussi l'achat de matériel pour les classes.

Pour cela, nous organisons diverses manifestations : vente de chocolats à Noël, repas périgourdin début mars, tombola en fin d'année et nous participons à l'organisation des grandes fêtes de l'année : la fête de Noël, le Carnaval et surtout la Fête de l'école début juin cette année. Mais tout cela n'est rendu possible que grâce au dynamisme des membres de l'Ami'cole et des parents qui ponctuellement nous apportent leur précieuse aide.

Chacun peut à son rythme donner de son temps, en fonction de ses possibilités. L'Ami'cole défend l'esprit de solidarité avec l'école qui ne peut s'accomplir que collectivement.

En espérant pouvoir organiser toutes nos manifestations,
nous vous souhaitons à tous une excellente année 2022 !

Club Canoë Kayak



CANOË KAYAK CLUB

CARLUX

Présidente : Françoise EDME ckccarlux@wanadoo.fr 06 77 72 14 06

les activités de l'année 2021 :



Au vu du contexte sanitaire, nous n'avons malheureusement pas pu faire d'activités.

De surcroît, notre Rivière s'étant montrée capricieuse cette année, la base a ouvert le Mercredi 21 Juillet 2021.

Après toutes ces difficultés, nous nous sommes retrouvés afin de partager un repas convivial le Dimanche 24 Octobre !



Le bureau a retenu la date du 10 Juillet 2022 pour l'ouverture de la base sous réserve des conditions sanitaires.



Le bureau et ses membres vous convient à l'Assemblée générale le Samedi 5 Février 2022 à 20h30 à la Salle polyvalente de Carlux.

Nous remercions chaleureusement toute l'équipe, ainsi que les nouveaux bénévoles entrés au sein de l'association.

Merci à tous et meilleurs vœux pour l'année 2022

Le bureau

Les Amis de Carlux



La vie de l'association, les fêtes et le château sur internet : <http://lesamisdecarlux.over-blog.com>

La crise sanitaire a cette année encore fortement perturbé la réalisation et l'organisation des manifestations que l'association chapeaute habituellement, au final, le repas « huitres crépinettes » et la fête des crêpes, ont malheureusement tous deux été annulés.

Nettoyage et désherbage au château le 10 juillet 2021

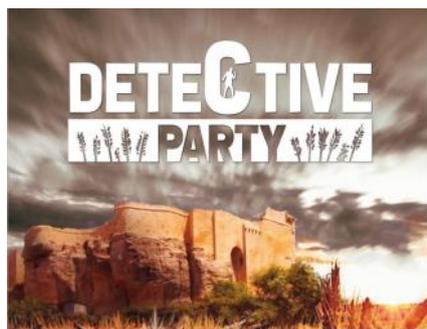


Le 10 juillet, les bénévoles de l'association se sont réunis pour effectuer comme chaque année le nettoyage et le désherbage du château. A suivi un petit repas de type « auberge espagnole » qui permet aux bénévoles d'enfin prendre plaisir à partager un moment de convivialité.



Soirées CLUEDO au château durant l'été

Durant la période estivale, chaque vendredi soir, ont eu lieu des soirées « Cluedo », sortes de jeux de piste et d'enquête par équipe.



Malgré quelques soirées fort pluvieuses celles-ci ont eu un franc succès. Ces « Cluedos » ont été réalisés par la société d'événementiel « La Cape noire » et animées par Jérôme MERCHADOU et son assistante, la tenue de la buvette étant animée par les bénévoles de notre association.

Fête des crêpes

Rendez-vous les 20 et 21 août 2022 pour la 56e édition !

Journées du patrimoine 18 et 19 septembre

C'est la fin de l'été, qui, il faut bien le dire, n'a eu d'été que le nom, et viennent les journées du Patrimoine, elles aussi très « arrosées », une fois encore le soleil ne s'est pas invité. Malgré le contexte sanitaire, et les contrôles inhérents, près de 250 visiteurs passionnés ont pu apprécier les visites commentées par les bénévoles sur le château durant le week-end.

Plusieurs animations médiévales avaient été organisées par les Amis de Carlux, dont l'atelier d'enluminure toujours tenu par Coline Grey et la venue de la troupe Oriflamme qui, cette année, a enrichi sa prestation d'un atelier musique médiévale qu'elle joua tout au long des visites dans l'enceinte du château, ce qui fut fort apprécié du public.



L'association des Amis de Carlux



Rendez-vous le jeudi 10 mars 2022 à la salle des fêtes à 18 h 30 pour notre assemblée générale.

Le bilan global de l'association sera présenté à l'assemblée générale et nous pourrions proposer à la Mairie une nouvelle participation financière à l'embellissement de notre commune et à la restauration du château en 2022.

Notre Bureau 2021 composé de :

Yves GARRIGUE président
Michel GARNERO vice-président
Patrick THEMELIN trésorier
Claudine ALBENQUE secrétaire

Michel LEMASSON 2e vice-président
Brigitte REY trésorier adjoint
secrétaire adjointe

Je remercie les Amis de Carlux et tous les bénévoles (plus de 70 personnes) qui ont participé à l'organisation et permis la réussite de ces journées tout au long de l'année.

Bonne et heureuse année à tous !

Le Président, Yves GARRIGUE

lesamisdecarlux@orange.fr



web

Relais sainte Catherine de Carlux

paroisse.st.sacerdos@orange.fr
 Site : www.egliseensarladais.catholique.fr

« Ma paroisse est une paroisse comme les autres, toutes les paroisses se ressemblent » Tels sont les premiers mots du Journal d'un curé de Campagne de Georges Bernanos . Est-ce si vrai que toutes les paroisses se ressemblent ? A voir, à regarder, à lire...à entendre ! Pas si sûr !

La diversité de part le monde est de mise !

Alors la nôtre ? La grande paroisse St Sacerdos et notre Relais ? Comment cette diversité se vit-elle ?

A nous d'observer, de vivre notre vie de foi en vivant au mieux l'enseignement évangélique : celle du Christ Dieu fait Homme !

Et bien cette année, les chrétiens sont venus plus nombreux à chaque événement de l'année liturgique : Noël, Rameaux, Pâques, Pentecôte, Assomption et Toussaint, avec la traditionnelle bénédiction des tombes au cimetière.

Cinq Baptêmes ont été célébrés et une première Communion. Signe que l'Eglise n'est pas morte, et que des familles ont conscience de l'importante d'une vie spirituelle et de Foi.

L'assistance aux funérailles qui jalonnent la vie des paroissiens démontre le respect que l'on porte aux défunts et l'hommage que l'assemblée veut leur rendre.

Notre équipe du relais est toujours heureuse de rendre l'église accueillante, fleurie discrètement, entretenue par quelques fidèles.

Notre paroisse Saint Sacerdos s'est encore agrandie avec une partie de la paroisse de Saint Cyprien. Nos 3 prêtres sont toujours fidèles et se font aider par des laïcs ; d'ailleurs, vous les avez repérés !

Au cours du Printemps notre ancien curé Philippe DEMOURES est décédé ; nous avons été nombreux à lui rendre hommage et à prier lors de ses funérailles en la cathédrale St Front de Périgueux.

Nous avons eu la chance de vivre le 21 Novembre : la fête de notre Eglise, et Sainte Catherine nos Patrimoines.

Cette année la crèche automate est installée, un clin d'œil sympathique et amical à Madame BELLENCOURT décédée cette année. Cette crèche élégante majestueuse et animée, fait la joie de nombreux visiteurs venus se recueillir en ce temps de NOEL.

La célébration de Noël, le 24 Décembre à 20h30 a été célébrée dans la Joie et avec les prêtres ; toute l'équipe du relais vous souhaite une année 2022 faite de petites joies, de partage et de fraternité.

Nous vous donnons rendez-vous 2 dimanches en juillet et Août 2022 pour un apéritif après la messe (il n'y aura pas de kermesse) et en novembre pour la Fête Sainte Catherine.

Compte Rendu de la Fête Sainte Catherine de Carlux le 21 novembre 2021

Qu'elle était attendue cette fête ! Par 2 fois pas de kermesse en Août !...;et pas de Sainte Catherine en 2020 !...

Une messe digne de la Sainte Cécile ! réunissait des « Catherine », la communauté du relais et la paroisse.

Avec la présence de Christophe LAFAYE, curé de la paroisse, une douce musique, venant de l'harmonium endormi depuis le décès de Roger HOCQUEL, résonnait dans la belle église Sainte Catherine, toute resplendissante de propreté et de fleurs Arthur, un jeune de 15 ans a fait la surprise de préparer avec l'animatrice cette belle messe ; c'est un jeune autodidacte plein d'avenir. Il a accompagné toute la liturgie, Merci Arthur !



A la fin de la messe les « Catherine » ont reçu quelques jolies pensées et une copie du vitrail de Sainte Catherine.

Un répertoire de chants anciens et chants Scouts a permis à nombre de personnes de s'exprimer seule et en groupe sous la direction de notre curé. Pour terminer cette belle journée, une tombola digne de ce nom préparée avec soin, a fait la joie de nombreux gagnants.

Il faut bien le dire cette fête a pour but initial de rappeler les racines chrétiennes et dans notre Périgord elles sont bien réelles.....Certes dans le village, nous avons le Château, très visité, mais l'Eglise tient aussi sa place, le livre d'or (le 4ième depuis quelques années!), en témoigne. Eglise belle, bien entretenue, havre de paix, priante....

Et puis l'autre objectif est de trouver un peu d'argent pour le fonctionnement et l'entretien du relais et de la paroissed'une façon ludique, conviviale et intergénérationnelle. En réunissant tout cela nous pouvons témoigner d'une Eglise vivante ouverte au monde, à l'environnement et missionnaire, en un mot une Eglise fraternelle comme le souhaite le pape François !

Alors unanimement nous pouvons dire : « pari réussi » à refaire l'an prochain !

la fête de Ste Catherine aura lieu le dimanche 27 novembre.

Une évocation l'historique de l'histoire de l'Eglise Sainte Catherine fut retransmise :

En 1153 et 1170 deux bulles papales attestent de l'existence d'une chapelle dédiée à Sainte Marie

Au 14^e siècle il y avait un oratoire à la chapelle Saint Jean (lieu dit « la chapelle »)

En 1486 aux archives de Paluel on note l'existence de Sainte Catherine de Carlux

En 1686 Cadiot fut réuni à l'Eglise Sainte Catherine

En 1789 dans un dernier acte de l'Ancien régime, il est noté que les habitants de Carlux, assemblés devant le porche, décident de subvenir aux travaux de l'église et de mettre en vente la « masure » de la chapelle Saint Jean et celle de Cadiot ;

En 1825 la paroisse de Limejouis est réunie à celle de Sainte Catherine.

En 2010 l'ancien vitrail de Sainte Catherine devenait dangereux, un nouveau vitrail fut installé

En 2018, nous fêtons Sainte Catherine

En 2021 un projet de restauration de la chapelle de la dormition datant du 17^e siècle, rénové au 19^e voit le jourdoucement mais sûrement, ..des fonds sont nécessaires.....

Un verre d'amitié a permis un échange très fraternel, au fond de l'Eglise.

A la salle des fêtes une soixantaine de convives sont venus pour le repas convivial : des personnes du village, du relais, « des amoureux du patrimoine » et même la « Princesse Claude d'Orléans » de passage dans le Sarladais qu'elle aime tant !

Un apéritif « concert », avec des accords de Jazz d'Arthur fut l'occasion de riches rencontres et dialogues.

Le repas préparé par un couple de sri lankais et par 5 super « mamies » a fait la joie des convives . Sans oublier le service sans faute exécuté par 3 charmantes jeunes filles aidées par Arthur !

Pour tous contacts : baptêmes, mariages, funérailles, demandes de messes etc...

Presbytère 14 rue Jean Joseph Escande 24200

Sarlat la Canéda

05 53 59 03 16

paroisse-st-sacerdos@orange.fr

site : egliseensarladais.diocese24.fr

l'équipe du relais

Un joli dépliant concernant la visite de l'église a été conçu et édité pour les visiteurs .



Amicale de chasse de Carlux

Le repas Mique petit salé aura lieu le dimanche 13 février 2022 à la salle des fêtes de Carlux

Président : Fabien PLANCHE

Trésorier : Charlotte PLANCHE

Secrétaire : Yohan SOULIER

Toute l'équipe de chasse vous souhaite une
Bonne Année 2022 !

**Pour tout renseignement,
s'adresser au Président :**

☎ 0689848591

Club Au Fil du Temps Carlucien

Présidente : Janine CHARRIER
janine.charrier@gmail.com

Le Club AU FIL DU TEMPS CARLUCIEN prend son essor malgré les mesures sanitaires qui ont bien perturbé l'ensemble des activités au cours de l'année 2021.

Composé de quatre-vingt membres et sympathisants, le club de Carlux avance et permet à tous les aînés de 55 à 99 ans de se retrouver, de partager des moments de vie exceptionnels, soit en promenade, soit dans la salle des aînés (près du foyer Seyral), soit en voyage.

L'association collabore également avec CASSIOPEA pour l'organisation de conférences à la salle polyvalente. La prochaine aura lieu en février 2022 avec pour thème « les pieds » en présence d'un podologue. Thème important, pour l'équilibre mais aussi pour la santé en général.

Les inscriptions seront prises par CASSIOPEA PERIGUEUX et par la Présidente du club Janine CHARRIER en téléphonant au 0680858481.

Tous les mardi après-midi, de 14H30 à 17H30, la salle du club ouvre ses portes et chacun apporte ses rires, ses nouvelles, ses jeux et même ses gâteries. Hommes et femmes partagent un moment de pause autour d'un café, d'un thé ou d'une tisane agrémentée de gâteaux.

Nous avons commencé l'année 2021 en février avec l'assemblée générale et le partage des galettes et du champagne à la salle polyvalente.

Puis le 6 juin, nous nous sommes retrouvés autour des tables du restaurant « L'ESCAPADE » à Carlux où nous avons dégusté la fameuse gardiane de taureau. La cuisinière avait spécialement commandé les morceaux de taureau dans une ferme de Camargue et conçu la recette à la demande du club. L'Escapade est vivement remerciée pour avoir satisfait la petite envie du club. Puis à la fin du repas, le duo de PASCAL et QUENTIN a ravi nos oreilles avec leur musique et chants mélodieux.

A l'automne un autre repas nous a réunis dans le restaurant « LE ROUFFILLAC » pour déguster un excellent repas de fin d'année. Plus de cinquante personnes réunies dans la grande salle devant un bon feu de cheminée ont apprécié tous les mets délicatement préparés.

Le propriétaire et chef cuisinier nous a ensuite emmenés dans son château du Paluel, où a été tourné le film du « tatoué » avec Louis de FUNES.

Nous avons fait une visite complète, découvert un magnifique pigeonnier, le plus grand du département, joué à cache-cache dans les différentes salles et souterrains. Il reste beaucoup de travail pour effectuer sa restauration mais nous avons admiré de magnifiques vestiges datant du moyen âge au 18ème siècle (tours, logis, cheminées, fenêtres à meneaux et gothiques, superbes portes).



La journée a été très appréciée par tous les membres.

UN GRAND MERCI A ETIENNE pour sa DISPONIBILITE ET SON AMITIE.



Inauguration de la salle rénovée le mardi 05 octobre 2021



Le club vous propose les activités habituelles pour 2022 (sauf si COVID...) et deux grands voyages.

L'un dans le Val de Loire et la Bourgogne du 26 avril au 1er mai. Notre base sera implantée dans la résidence du château de la Ferté Imbault.

L'autre dans les pays basques, du 26 septembre au 1er octobre. Notre base sera implantée à Guétary. Les programmes vous parviendront dès janvier 2022 et vous pourrez payer ainsi en plusieurs fois vos séjours tout inclus.

Notre trésorier demande un remplaçant à compter de 2022, alors la présidente attend vite un nouveau candidat pour gérer la partie financière de nos activités et vous en remercie.

MERCI à M. LE MAIRE et à TOUS pour votre soutien et participation.

LE CLUB AU FIL DU TEMPS VOUS SOUHAITE UNE TRES BONNE ANNEE 2022

Les Coccinelles

Président : Guy SAULIERE

egsauliere@free.fr

L'association souhaite comme par le passé faire des actions ponctuelles au niveau de la commune. Les locaux de l'association sont à disposition pour les assemblées générales et la paroisse pour la dispense du catéchisme et la tenue de groupes de réflexion.

Associations locales

Les associations locales, loi de 1901, par leur structure et leur fonctionnement démocratique permettent à tous les citoyens qui le souhaitent d'assumer dans l'intérêt de tous de réelles responsabilités au sein de la vie de la commune.

Le Conseil municipal, conscient que les associations sont les garants des libertés et de la démocratie, continuera à les encourager.



Groupe

DEJANTE INFRA

CONSEIL
&
INGÉNIERIE



Retrouvez-nous sur notre site internet :

www.dejante-infra.com

et sur notre page [LinkedIn](#)



HYDRAU
ELECT

Z.I. rue Marcel Paul
46130 BIARS SUR CÈRE

Tél. : 05 65 39 72 00

Fax : 05 65 38 68 36

contact@he46.fr



ELECTRICITE GENERALE

SEABRA Paulo

 06 76 25 68 31

 05 53 28 33 92

RC 443 638374 RM 2401

Automatisme de portail

Alarme Vol Incendie

Climatisation

Dépannage

Chauffage

Mail : Seabra.paulo@orange.fr

SAS

Delhorbe

Le Vialard
24370 Prats de Carlux

05 53 29 74 11
06 79 96 39 45

chris.delh@orange.fr

- ▲ PLOMBERIE
- ▲ SANITAIRE
- ▲ ADOUCISSEUR D'EAU
- ▲ CHAUFFAGE
- ❄ CLIMATISATION
- | Fioul - Gaz - ENR
- | Installation - Dépannage
- | Entretien - Ramonage



PIECES AGRICOLES - QUINCAILLERIE
FOURNITURES INDUSTRIELLES et ACCESSOIRES

COVERPA

Z.I. de Madrazès 24200 SARLAT
Tél. 05.53.59.32.31- Fax. 05.53.31.13.59

M
E
T
A
L
F
E
R
R
E
R
I
E
S
E
R
V
I
C
E

METAL
CREATIF

Avec Frédéric Castang

La Garélie - 24370 CARLUX
Contact : fredcastang@gmail.com - 07.87.39.75.10
Facebook : <https://www.facebook.com/FREDCASTANG>



SARL PROUILLAC & Fils

Bénies - 24590 Salignac-Eyvigues
Tél. : 05 53 28 81 20 - Fax : 05 53 28 82 04
www.prouillac-materiaux.com

DENIS PIGHI
CRÉATEUR PAYSAGISTE



- LOGICIEL 2D / 3D
D'ARCHITECTURE D'EXTÉRIEUR
- CRÉATION - ENTRETIEN
PARCS, JARDINS & BASSINS D'AGREMENT
- ARROSAGE INTÉGRÉ
- VENTE DE VÉGÉTAUX

3dconceptpaysage@orange.fr

06 87 76 27 74

05 53 31 89 96



DOMAINE De BEQUIGNOL

Spécialités Artisanales
Confiserie de noix
Chocolats aux noix

05 53 29 73 41

www.bequignol.fr 24370 CARLUX



Vous désirez faire paraître un encart publicitaire dans le bulletin municipal 2022 ?

Contactez la mairie de Carlux au
05 53 29 71 08



BP : N°32 - 24260 LE BUGUE
Tél : 05 53 07 23 18 - Fax : 05 53 07 04 94

ADDUCTION D'EAU - IRRIGATION - ASSAINISSEMENT
TRAVAUX PUBLICS ET RESEAUX SECS



Les jardins privés de Cadiot se composent, sur 2 ha, de 10 espaces par thème de couleur avec une conception actuelle. Trois terrasses de 300m de long accueillent plus de 1500 variétés en floraison continue (roses anciennes, graminées, hydrangeas...). Des sculptures jalonnent ce parcours et en font un site culturel unique.

Tél : 05 53 29 81 05



13, rue Gabriel Tarde - 24200 SABLAT-LA-CANEDA

Tel. : 05 53 28 86 03 - Fax : 05 53 28 80 54

contact@pompesfunebreslavergne-sarlat.fr

www.pompesfunebreslavergne.fr

Magasin d'articles funéraires
Contrats obsèques



Pneus

Entretien Auto

Lubrifiants

Rejoignez-nous sur 



www.groupegarrigue.fr

Agence Gourdon  05 65 41 95 95

Agence Sarlat  05 53 30 40 92

Agence Souillac  05 65 32 72 30



ROUFFILLAC 05.53.31.03.13 contact@itinerance-cuir.fr



**BOULANGERIE
PATISSERIE**



**S.A.R.L
MIRAMONT**

Le Bourg 24370 Carlux

☎ 05 53 29 71 01

Le Bourg 24370 Saint Julien

☎ 05 53 28 94 17

**ATELIER
DU PC**

MAGASIN INFORMATIQUE

Le Pontet Sarlat

05.53.28.49.43

www.atelierdupc.com

**SARL CHAUSSE
TRAVAUX PUBLICS
CARRIERE
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
GOUDRONNAGE
Rouffillac
24370 CARLUX
Tel . 05 53 29 70 16**



Halle Paysanne de Carlux
Marché fermier
Restaurant panoramique typiquement Périgourdin
« Le Relais du Paysan »
ouvert tous les jours de mai à novembre
 ☎ 05 53 29 41 90



Restaurant hôtel Le Rouffillac
 Ouverture à l'année et tous les midis
 Menus à 13 €, 18 € et 22 €
 Repas de fêtes, d'associations et de groupes
 ☎ 05 53 29 70 24

MARCHE DES HALLES de SOUILLAC
 tous les jours, toute l'année de 9 heures à 19 heures



Services

- Area de pique-nic
- Bar-BQ
- Chien
- Volant
- Bois
- Plaisance
- Plan
- Stationnement
- TV
- Éclairage
- Internet
- Chambre
- Chaque
- Boîte
- Baignoire
- Glacé

Localité

Caravanes
 Mobil-Homes
 Bungalow isolés

À proximité

Piste cyclable - GR
 Restaurants - Téléphone
 Tous commerces 800 m

Coordonnées GPS

Latitude : 44.55743° Nord
 Longitude : 1.3578° Est

Par l'autoroute A20

sortie N°55 Souillac,
 prendre la D7023
 direction Sarlat

Du 1er Avril au 30 Octobre

Les Ombrages
 ROUFFILLAC (D703) - 24370 CARLUX
 Tél. : 09 53 53 25 55
 Website : www.ombrages.fr / E-mail : ombragesperigord@free.fr

CAMPING - CARAVANING ★★

Les Ombrages

En bord de Dordogne

à ROUFFILLAC - CARLUX
 Pres de Sarlat - Périgord Noir

CAMPING « LES OMBRAGES »
ROUFFILLAC 24370 CARLUX
 Tel: 09 53 53 25 55

3 circuits pour découvrir la Rivière Espérance

norbert.fr

Gabares NORBERT
 Le Bourg - 24250 LA ROQUE-GAGEAC Tél. 05 53 29 40 44 - Fax 05 53 29 37 30
www.norbert.fr



STUDIO DE CRÉATION
IMPRIMERIE
SITE INTERNET
SIGNALÉTIQUE
ENSEIGNE
DÉCO DE VÉHICULE



PAPETERIE
MOBILIER
DE BUREAU

Kodak Express
Digital Solutions

TIRAGE PHOTOS
ALBUM
POSTER
PHOTOS D'IDENTITÉ



BEAUX-ARTS
LOISIRS CRÉATIFS
ENCADREMENT



sas **BATAILLON Frères**

AVENUE ARISTIDE BRIAND - **24200 SARLAT** - TÉL. **05 53 59 33 78**

suivez-nous sur les réseaux !



RECA

1780, route de Soullac
24200 SARLAT LA CANEDA

05.53.28.25.63
reca.sarlat@reca.tm.fr

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H À 12H ET DE 14H À 18H30
ET LE SAMEDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H

Bruno Tomassetti
Agent général

23 rue Gambetta BP 11 - 24220 Saint Cyprien
Tél. : 05 53 30 35 40
Fax : 05 53 29 13 75
E-mail : agence.tomassetti@axa.fr
N° Orias 07 01 3 7

N° 1050844721MY au fichier des démarcheurs bancaires ou financiers



réinventons / notre métier



Le Bourg - 24370 Carlux
accueil@lescapade-perigord.fr
www.lescapade-perigord.fr

05 47 96 92 45



Ouvert tous les jours de
8h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h30
Le dimanche de 8h00 à 12h30
En période estivale :
8h00 - 19h30 non stop

RELAIS COLIS

Presse - gaz - dépôt de pain - fruits
et légumes de producteurs
Produits frais - fromages - viande
charcuterie
Poulets rôtis tous les week - end
proxi.carlux@orange.fr



Livraison à domicile (10 km)
05 53 30 13 79

La municipalité de CARLUX remercie chaleureusement
tous les annonceurs de ce bulletin pour leur participation active :
Pensez à eux pour vos activités